

l'éducation

universités
populaires en RFA



les langues de l'Acadie et du Québec

DIDACTA

16^e Salon Européen

EURODIDAC

du Matériel Didactique

10-14 avril 1978



Une présentation exceptionnelle d'articles didactiques du monde entier : équipement scolaire, meubles, appareils de laboratoires, livres, accessoires audio-visuels, jeux, globes, atlas, équipements sportifs...

Bruxelles

Parc des Expositions 



Organisateur :

FOIRE INTERNATIONALE DE BRUXELLES . Parc des Expositions, B - 1020 Bruxelles. Tél. 02/478.48.60

meublier

VS

le mobilier scolaire le plus vendu en europe



Catalogue et devis gratuits sur demande

meublier **VS** s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 3 F
le numéro spécial : 5 F
Abonnement annuel : France 70 F
étranger 90 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres

une semaine après l'autre

- 3 à l'aide ! par Maurice Guillot
- 4 réflexion pour les mouvements pédagogiques
- 6 plates-formes syndicales SGEN-CFDT et SNES ; femmes : formation, emploi et maternité ; le congrès du SNETP-CGT

cette école innombrable

- 8 formation à la demande en RFA, par Michaëla Bobasch
- 12 l'éducation-débat : la même chance à tous les enfants, par Alain Reymon ; d'abord la formation des maitres, par Alain Le Riche
- 14 bonnes feuilles : la photo buissonnière, par Jacques Perriault

à votre service

- 17 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 18 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 19 vous avez la réponse, par René Guy
- 20 documentation : enseignants et enseignements, par Claudine Dannequin et Louis Porcher ; pour décoder la B.D., par Pierre Ferran ; musique, musiques, par Pierre Ferran et François Mariet
- 22 audiovisuel : la réalisation — 8 : étapes de la réalisation audiovisuelle, par Jean-Luc Michel
- 23 CNDP : la RTS vous propose
- 24 sur votre agenda

l'homme créateur

- 26 écritures et parlures de l'Acadie et du Québec, par Josane Duranteau
- 29 panorama — livres : un essai sur la félicité ; la science-fiction se porte bien, par Pierre Ferran ; théâtre : un « théâtre de situations » au TEP, par Raymond Laubreaux ; le retour d'un mélo royal, par Pierre-Bernard Marquet ; cinéma : pour se divertir ; un mélodrame à la japonaise, par Etienne Fuzellier

le monde comme il va

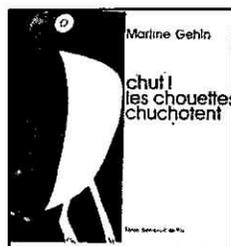
- 32 convergence des arts : la frontière ou le pont, par Etienne Fuzellier ; filmer le théâtre ? par Raymond Laubreaux ; le théâtre à l'école du cinéma ? par Pierre-Bernard Marquet ; et les comédiens ? entretien avec Pierre Mondy
- 38 mots croisés — bridge

photos - couverture et p. 26 : Roger-Viollet ; p. 28 : Gérald Bloncourt ; p. 30 : Bernard ; p. 31 et 36 : Lot ; p. 33 : Harlingue/Roger-Viollet.

collection "l'enfant la poésie"

publiée par les Editions Saint-Germain-des-Prés
DIFFUSION ARMAND COLIN

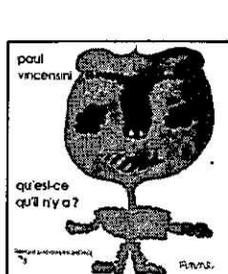
La collection «l'enfant la poésie» veut renouveler le florilège habituel des poèmes pour enfants. Bien présentés, avec une couverture attrayante, ces petits livres aideront les enfants à prendre goût à la poésie, notamment dans le cadre de la bibliothèque de classe. Ainsi, les maîtres pourront proposer à leurs élèves un choix plus large de poèmes.



Chut ! les chouettes chuchotent
 Martine Gehin
 4-6 ans (P 9409)



Comptines pour les enfants d'ici et les canards sauvages
 par Luc Bérumont
 Prix Loisirs-Jeunes
 4-6 ans (P 9085)



Qu'est-ce qu'il n'y a ?
 par Paul Vincensini
 9-14 ans (P 9978)



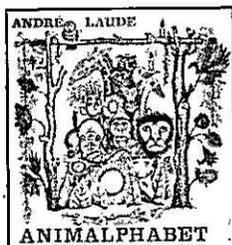
Badaboum !
 par Gilbert Saint-Pré
 4-6 ans (P 9827)



L'arche de Zoé
 par Brigitte Level
 Préface de Pierre Menanteau
 4-6 ans (P 9570)



Fête comme nous
 Conçu par Pascale Pautrat et Jacqueline Salouadji et les élèves d'une classe de 6^e
 9-14 ans (P 9716)



Animalphabet
 par André Laude
 5-8 ans (P 9541)

CHAQUE VOLUME : 19 F
 Couverture en couleur, pages intérieures illustrées de nombreux dessins d'enfants



Petits poèmes pour cœurs pas cuits
 par Jean Rousselot
 4-8 ans (P 9817)



Pourquoi le concombre ne chante-t-il pas ?
 Poésies polonaises.
 Coédition avec l'Unesco
 5-10 ans (P 9116)

PRIX LOISIRS-JEUNES

BON DE COMMANDE à retourner à votre librairie habituel ou à défaut à la Librairie Armand Colin
 103, bd Saint-Michel 75005 Paris (tél. : 329.12.19)

NOM

PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

Commande les ouvrages ci-dessous (indiquer dans chaque case la quantité désirée).

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Comptines pour les enfants d'ici et les canards sauvages (P. 9085 - 19 F). | <input type="checkbox"/> L'Arche de Zoé (P. 9570 - 19 F). |
| <input type="checkbox"/> Pourquoi le concombre ne chante-t-il pas ? (P. 9116 - 19 F). | <input type="checkbox"/> Petits poèmes pour cœurs pas cuits (P. 9817 - 19 F). |
| <input type="checkbox"/> Chut ! les chouettes chuchotent (P. 9409 - 19 F). | <input type="checkbox"/> Badaboum ! (P. 9827 - 19 F). |
| <input type="checkbox"/> Animalphabet (P. 9541 - 19 F). | <input type="checkbox"/> Fête comme nous (P. 9716 - 19 F). |
| | <input type="checkbox"/> Qu'est-ce qu'il n'y a ? (P. 9978 - 19 F). |

Je règle la somme de 19 F × soit F (franco de port)

ci-joint par chèque bancaire CCP (3 volets)

Le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports vient de publier la synthèse de la « consultation nationale » qui faisait suite au sondage d'automne, lequel nous avait révélé une jeunesse « heureuse », à qui on avait omis, entre autres, de poser des questions sur le chômage.

Les cinquante-huit « directions de recherche » du secrétaire d'Etat servaient de clé à cette consultation des jeunes et le résultat doit permettre de jeter les bases d'une « grande politique globale de la jeunesse ».

La manière discutable de cette consultation, par un questionnaire parfois difficile d'accès pour les jeunes, et dans la précipitation des échéances que s'était fixées Paul Dijoud, oblige à la prudence quant à l'interprétation.

Toutefois quelques volontés sont exprimées avec insistance.

La responsabilité, par exemple, que ce soit dans leur cadre de vie, leurs activités professionnelles ou de loisirs.

et l'éligibilité à dix-huit ans dans les conseils municipaux, ou la constitution de commissions extra-municipales paraissent indispensables aux jeunes.

C'est par là souligner un peu plus la méfiance

dont ils sont l'objet de la part des adultes, que ce soit celle des chefs d'entreprise dans le travail

ou celle des propriétaires quand il s'agit de leur hébergement.

L'orientation trop précoce et la sous-information où ils sont tenus les poussent à réclamer des « chartes » avec les sociétés de télévision et de radio et des aides spécifiques en ce domaine.

L'école pourrait être aux yeux des jeunes ce terrain idéal pour une authentique information

et un apprentissage des responsabilités,

mais à condition qu'elle soit une « école de la joie de vivre »,

qu'un mi-temps de disciplines intellectuelles et d'activités sportives pourrait vite concrétiser.

Mais ce qui frappe le plus, c'est sans doute la conscience qu'ont les jeunes des carences de l'Etat.

Il n'y a guère de chapitres

où ils n'appellent les pouvoirs publics « à l'aide ».

Aide accrue pour les équipements socio-éducatifs

et encore plus pour leur animation et leur entretien,

aide spécifique aux associations pour l'information,

aide pour les loisirs éducatifs, aide aux communes pour le développement

en matière de loisir, aide pour la création de postes d'animateurs

et pour la gratuité de leur formation, aide pour les équipements

sportifs à l'école, aide pour la création, unanimement reconnue,

de postes de professeurs d'éducation physique et sportive,

aide aux familles pour que centres de vacances

et centres de loisir soient à la portée de tous.

Et d'autres encore...

La jeunesse est-elle bien, comme on nous le dit, le souci numéro un ?

Le peu de cas que l'on fait de son secrétariat d'Etat,

budget plus que dérisoire, lieu de passage

— antichambre de promotion ? —

des titulaires du poste, prouve, s'il en était besoin, le contraire,

et cette consultation, quoi qu'on pense, met l'accent une fois de plus sur ce que Paul Dijoud considère comme secondaire : son budget.

A se battre seulement à coups de sondage, d'enquêtes, de consultations, il risque de ne rester dans les esprits que le « ministre à dossiers ».

Maurice Guillot

à l'aide !

réflexion pour les mouvements

Trois mouvements d'éducation nouvelle, dont il n'est nul besoin de rappeler les objectifs et les actions, puisqu'il s'agit des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), du Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN) et de l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM-Pédagogie Freinet), viennent de rendre public le fruit de leur réflexion commune pour une véritable transformation de l'éducation en France. En cette période où les projets, les plans, les plateformes de partis, de syndicats, surgissent de droite et de gauche, ce document, issu de mouvements qui se veulent exclusivement pédagogiques, retient particulièrement l'attention.

DES LE PREAMBULE, les trois mouvements annoncent, si l'on peut dire, « la couleur ». Ils se disent, comme un nombre croissant d'adultes et de jeunes, « convaincus de la nécessité d'une transformation profonde du système éducatif que la réforme Haby n'a fait que dégrader un peu plus ». Donner à l'enseignement d'autres moyens en équipements, en personnel, en niveau de formation, et impulser une nouvelle prise en charge, dans la collectivité, des pouvoirs, des tâches et des responsabilités dans une démarche autogestionnaire, leur apparaissent comme des mesures indispensables, toutefois insuffisantes pour répondre à l'attente générale. C'est leur longue expérience de l'action militante en éducation « dans les conditions les plus défavorables » qu'ils estiment leur donner le droit d'exposer un projet qui repose sur des pratiques réelles et qui n'a rien d'utopique.

« Nous voulons une école qui permette à chacun de s'approprier les connaissances et leurs méthodes d'appropriation selon des chemins pédagogiques et des processus d'évolution différents suivant les

individus ou les groupes d'individus » peut apparaître à priori comme une affirmation déjà maintes fois répétée pour lutter contre l'objectif non avoué de la « sélection sociale et de la répartition en intellectuels et manuels » qui fait loi aujourd'hui. Mais pour parvenir à cette profession de foi d'ordre très général, il est intéressant d'examiner les diverses recommandations qui y conduisent, particulièrement au niveau de la vie scolaire proprement dite.

Sur le plan des relations, enfants et adolescents ne verront une transformation du statut du sujétion qui leur est réservé actuellement que par la mise en place d'une véritable vie coopérative leur permettant de prendre en charge progressivement leur propre formation et d'assumer des responsabilités authentiques, adaptées aux moyens de leur choix et de leur autonomie, dans la gestion de la vie scolaire. Sur le plan du temps, c'est évidemment la nécessité d'une prise en compte du rythme et de l'équilibre de la journée scolaire, avec suffisamment de souplesse et de possibilités de décroisement pour l'ensemble de cette commu-

nauté, c'est-à-dire qu'il s'agisse des jeunes ou des adultes. Dans cette perspective, l'espace est lui aussi un élément tout aussi important, puisque l'architecture est considérée dans sa conception comme devant permettre d'obtenir les conditions optimales d'une pédagogie non hiérarchisante et devant proposer une mobilité des équipements et une flexibilité des locaux. Il s'agit de prévoir des locaux pour des effectifs mesurés et diversifiés et de tendre à ce que l'école, par ses espaces, devienne la maison pour tous du quartier ou du village et qu'elle puisse être pleinement utilisée en dehors des horaires de classe et pendant les vacances scolaires.

A la clé de cette transformation du système éducatif, les équipes éducatives et pédagogiques dont on sait que les trois mouvements signataires sont des praticiens de longue date. « Notre objectif est de donner une cohérence au milieu éducatif, y compris dans la prise en compte des contradictions, en permettant la rencontre de tous ceux qui ont à intervenir dans le domaine de l'éducation, afin qu'ils élaborent en se concertant une action éducative commune. » L'équipe pédagogique, dont le noyau est constitué par l'équipe d'enseignants, doit élaborer clairement le projet pédagogique par rapport aux orientations définies nationalement. Elle doit tendre à « désenclaver la fonction enseignante », en permettant l'intervention de personnes extérieures à l'école, elle doit devenir par conséquent équipe éducative. Mais bien sûr « à travers les activités nées de cette vie coopérative, les enseignants restent garants de la réussite, de la cohérence et de la continuité du projet pédagogique ». L'ensemble des activités doit permettre ainsi au milieu scolaire de devenir un lieu de formation, tant sur le plan éducatif que social et aussi bien pour les jeunes que pour

s pédagogiques

les adultes.

L'équipe éducative, en regroupant l'équipe pédagogique, les parents, les travailleurs, les animateurs péri et post-scolaires et bien entendu les élèves, devient la véritable clé de voûte d'une action éducative globale. « L'objectif fondamental de l'équipe éducative, c'est la prise en charge par l'enfant de sa scolarité comme un moyen de la construction de sa personnalité et de son avenir ; c'est la multiplication des champs de réussite de TOUS les enfants dans TOUS les domaines, leur valorisation et leur prise en compte dans les résultats scolaires, et pour cela elle favorise l'interpénétration des diverses actions pédagogiques qui interviennent dans les divers champs d'activités des enfants et des adolescents. » L'action du post et péri-scolaire faisant partie intégrante de cette action éducative globale où les centres de vacances doivent être un élément non négligeable pour permettre aux enfants la découverte de nouveaux milieux.

Les contenus de formation sont évidemment abordés avec tout autant de conviction. « Nous réfutons l'image d'une éducation nouvelle négligeant les contenus de formation, ou peu exigeante sur ces contenus, au bénéfice, par exemple, de la seule relation maître/élève ou de la seule libre expression », est-il dit. Pour les trois mouvements, ce qui est en question à travers les contenus, ce sont les « capacités » et les « pouvoirs » que l'école, pour la part qui lui revient, permettra ou non à chaque jeune de se construire. Respect de l'identité, construction de la personnalité dans toutes ses composantes, formation d'une pensée scientifique et de savoirs qui soient ceux de l'époque, recherche pour construire son savoir par un cheminement propre et non plus apport tout fait et « prédigéré » par ceux qui savent, responsabilité et participation, sont les grandes

données que préconisent CEMEA, GFEN et ICEM, pour que l'enfant s'épanouisse pleinement sans subir les contenus. « Les contenus de formation ne doivent plus être organisés en programmes linéaires, étudiés chapitre par chapitre, année par année. Cette programmation, outre qu'elle provoque de nombreux redoublements, gêne la prise en compte des désirs de production, d'expression, de recherche des jeunes. Nous proposons l'organisation des contenus par cycles de plusieurs années, autorisant des apprentissages souples centrés sur des activités réelles et coopératives, et qui s'appuient sur les désirs et la maturité de chaque enfant. »

L'organisation de l'école est également passée au crible et, dans ce chapitre, l'orientation est le sujet de propositions qui méritent qu'on s'y arrête. Contre la conception actuelle qui fait que notre système « oriente » par l'échec, par l'ennui, par le manque de perspectives et par la sélection aux examens, « pratiques toutes négatives sauf pour une élite potentielle », le document suggère que l'orientation pour une spécialisation technique n'intervienne qu'à l'issue d'un tronc commun de dix ans de scolarité obligatoire. L'orientation positive est possible, estiment les signataires, à condition notamment qu'on valorise et enrichisse au maximum l'expérience de vie des enfants et adolescents, qu'on organise très tôt des contrats diversifiés et de plus en plus impliqués avec les milieux socio-professionnels, qu'on modifie la logique basée sur le profit : la réussite scolaire étant actuellement la clé de la réussite sociale. Ces considérations appellent bien évidemment à regarder du côté de la notion de soutien que le document rejette sans excuse dans sa forme actuelle. Pour qu'il entre dans le cadre du projet en question, sa conception implique une organisation

tout autre, celle d'entraide coopérative, avec travail d'équipe des enseignants et un volant de maîtres en surnombre « non spécialisés dans les actions de soutien ».

Il est clair que l'ensemble d'un projet de transformation tel qu'il est esquissé exige une redéfinition de la formation des maîtres. Des maîtres « capables d'élaborer et de conduire des processus pédagogiques et éducatifs de désagrégation et de désaliénation ». Pour cela, il faudra leur faire vivre des situations de formation « en rupture » avec la formation actuelle, l'objectif essentiel étant de « leur faire conquérir les moyens de se construire des instruments de leur propre formation ». Il s'agira notamment de rompre un certain nombre de cloisonnements, tel celui de la théorie/pratique, celui de formateur/formé, celui de chercheur/praticien. Un tel changement sous-entend d'autres ruptures de cloisonnements comme ceux existant entre l'école et le monde de la production et du travail, et entre le travail et les loisirs.

C'est donc dans les grandes lignes de ce projet que les trois mouvements d'éducation nouvelle voient la « transformation généralisée de l'éducation et du système éducatif » dont une formation continuée sera l'élément essentiel. Formation continuée non plus conçue sous forme de simple « recyclage » mais, pour reprendre les termes mêmes du document, comme une « entreprise globale d'auto-socio-transformation », dans laquelle les mouvements pédagogiques auront une participation responsable. Cette grande réflexion, même si elle s'inscrit dans un changement de société, met l'accent sur les grands problèmes que les réformes successives n'ont pu résoudre, et les propositions qui y sont formulées obligent à s'interroger sur un véritable devenir de l'éducation.

Maurice Guillot

plates-formes syndicales SGEN-CFDT et SNES

Proposer, pour les années 1979-1980 un ensemble de revendications spécifiques reliées à celles, plus globales, de la plate-forme confédérale, et choisies comme objectif immédiat de transformation des rapports sociaux, tel est l'objet de la plate-forme de revendications du SGEN-CFDT pour les deux années à venir. Présentée comme une proposition à la fois ferme dans sa définition et souple dans une perspective de négociations réelles, cette plate-forme s'articule autour de plusieurs axes principaux.

- Les salaires d'abord : relèvement prioritaire des bas salaires (minimum fixé à 2 500 F en septembre dernier) et réduction des écarts. Une refonte de la grille de la Fonction publique est demandée, avec intégration de la catégorie D (cent mille agents administratifs) dans la catégorie C. Egalité des prestations gratuites pour les personnels logés par nécessité de service. Suppression des zones de salaire, c'est-à-dire statut unique et personnel.

- Pour l'emploi et les conditions de travail l'objectif est la création en deux ans de deux cent mille emplois de titulaires dans l'Education et la Recherche (incluant la transformation de tous les emplois actuels de non-titulaires en postes inscrits au budget de l'Etat) ; ces emplois étant répartis par régions, parallèlement à ceux des autres secteurs professionnels. En outre, le SGEN-CFDT réclame un accès à la formation continue, prise en charge par l'Etat pour tous les travailleurs de l'Education, et ce, pour une période d'au moins deux ans.

- Dans la définition des droits et pouvoirs nouveaux, le syndicat insiste sur trois exigences préalables : développement du service public qui devra

assurer tant la formation continue que la formation initiale, unité des services de formation, culture et recherche et nationalisation des enseignements publics et privés. Découlent de ces exigences, un aménagement interne faisant intervenir un contrôle réel des personnels sur l'orientation et la qualité des services, la création des conseils d'établissements réunissant par exemple les jeunes, leurs parents et les travailleurs, autorisant de nouvelles relations de travail.

- La transformation du système de formation et de recherche est structurée autour des points suivants : multiplication de crèches collectives ; investissement prioritaire pour un véritable cycle de la petite enfance ; scolarité élémentaire de six à onze ans pour tous les enfants, sans redoublement ni rupture de classe d'âge.

Une école libre, dit le SGEN-CFDT, doit refuser tous les instruments de fichage actuellement en vigueur au même titre que ceux de l'inspection. Elle doit également cesser de participer à l'oppression des langues et cultures dites régionales, posséder un centre de documentation ouvert à tous, laisser tous les élèves participer aux conseils de classe, et, enfin et surtout être totalement gratuite.

De son côté, le SNES a eu deux rencontres successives avec les deux principaux partis de la gauche. Bien que le chiffrage précis n'ait pas été discuté, les partis se sont engagés, en cas de victoire, à assurer des négociations immédiates. Pour le SNES, la lutte contre les inégalités doit également être menée au sein de l'école par des mesures concernant les conditions et les finalités de l'enseignement ; elle doit faire disparaître toute ségrégation ou sélection sociale. En ce qui concerne la structure des classes, le SNES comme le SGEN-CFDT exige des effectifs de 25 élèves maximum par classe dans tout le second degré

(création de 12 000 postes), le maintien et l'extension des travaux dirigés (création de 18 000 postes), et une accentuation des moyens concernant le soutien et le rattrapage (création de 22 500 postes), et la transformation des procédures et structures d'orientation par la création de nouveaux conseils d'orientation comprenant obligatoirement un médecin scolaire, un conseiller psychologique et une assistante sociale (on doit atteindre le rapport de un conseiller psychologique pour six cents élèves, soit quatre mille cinq cents postes pour les enseignements du second degré).

Dans le cadre des mesures visant à élever, améliorer et unifier la formation de tous les maîtres, le SNES demande que soit décidé le maintien dans toutes les disciplines des corps des certifiés et agrégés dans le premier cycle, le recrutement au niveau de la maîtrise et l'arrêt des recrutements à niveau inférieur à la maîtrise. Pour la revalorisation du métier d'enseignant, le SNES demande le relèvement du SMIC à 2 400 F (avec un salaire minimum de 120 % du SMIC dans la Fonction publique), la suppression de l'imposition d'heures supplémentaires, la réduction du pouvoir des recteurs, la fin du « système scandaleux de l'auxiliarat » ainsi que l'extension des droits professionnels et des libertés syndicales des enseignants.

Par ailleurs, dans le cadre des principales mesures sociales, le SNES revendique lui aussi le droit à la gratuité totale de l'école. Le syndicat propose concrètement que l'allocation de rentrée soit versée à tous les élèves (deux millions d'élèves multipliés par 450 F : neuf cent millions de francs), et que l'Etat prenne en charge la totalité du coût des transports scolaires (450 millions de francs), soit 35 % de plus qu'actuellement. Enfin, il est prévu que l'actuel système de bourses soit remplacé par une aide financière attribuée sur seuls critères sociaux « dans des conditions démocratiques de gestion et de contrôle » et que des aides sociales complémentaires soient mises en place.

femmes : formation emploi et maternité

Il y a trop d'enseignantes, de secrétaires, de coiffeuses, de vendeuses, et pas assez de conductrices d'autobus, de réparatrices en électroménager, de contrôleuses en électricité et de femmes travaillant dans le bâtiment ; c'est ce qui ressort de la conférence de presse qu'a tenue le 23 février Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat auprès du ministre du Travail, chargée de l'Emploi féminin.

Soulignant que l'entrée des femmes dans la vie professionnelle est « irréversible mais aussi nécessaire à notre économie » et déplorant la tendance actuelle à orienter les jeunes filles vers des formations générales préparant à des professions dites « féminines », les dirigeant de ce fait vers des secteurs encombrés comme l'enseignement, le textile, les emplois de bureau, Nicole Pasquier a indiqué qu'il lui paraissait « essentiel d'éviter aux femmes de devenir victimes de la féminisation excessive de certaines professions » en « diversifiant davantage les activités professionnelles des femmes » (en effet 60 % des femmes salariées se retrouvent dans neuf types d'emplois : ouvrières spécialisées, personnels de secrétariat, employées de bureau qualifiées et non-qualifiées, manœuvres, personnel de banques, ouvrières qualifiées sur machines, personnels de service, ouvrières et employées du magasinage, du conditionnement, et de manutention), « en améliorant leur qualification » (51,4 % des travailleurs à la chaîne sont des femmes, alors qu'elles ne représentent que 40 % des ouvriers, avec une concentration atteignant 94 % et 96 % dans la fabrication des produits pharmaceutiques et l'industrie de l'habillement et 70 % des em-

ploées de bureau occupant un poste non qualifié) et enfin « en faisant évoluer les mentalités ». Pour cela, Nicole Pasquier se propose d'agir à trois niveaux : « l'entreprise, car c'est elle qui offre des emplois ; la femme, car c'est elle qui choisit son emploi ; et le milieu familial, car c'est lui qui influe sur la mentalité de la future femme ».

Parmi les initiatives envisagées, figurent le lancement d'une campagne de sensibilisation et d'explication notamment avec certains moyens audiovisuels, et la mise en place et le développement d'expériences intéressantes menées au niveau local : par exemple des femmes se formant pour les transports en commun à Lyon et à Besançon, ou suivant une formation de contrôleur en électricité à Lille.

Rappelant que la création du secrétariat d'Etat au sein du ministère du Travail a entraîné la mise à sa disposition de tous les moyens de ce ministère, Nicole Pasquier a mis l'accent sur le problème de la maternité « seul point spécifique de la femme dans son emploi ». Après avoir défini ce qu'elle entendait par « le moment de la maternité » (à savoir la grossesse et les premières semaines de la vie du nourrisson), Nicole Pasquier a insisté sur « les initiatives à prendre pour insérer harmonieusement tant pour les entreprises que pour les femmes, la période de maternité dans la vie professionnelle », et constitué pour étudier cette question, un groupe de travail animé par Pierre Cabanes, directeur des Relations du travail, qui présentera ses conclusions dans douze semaines. Interrogée sur le travail à temps partiel et les « quotas » (le fait d'imposer un certain nombre de femmes dans l'entreprise), Nicole Pasquier a répondu de manière prudente qu'« il ne fallait pas enfermer les femmes dans le travail à temps partiel (on ne fait pas une carrière à temps partiel), ni favoriser les femmes à l'excès en instaurant avec les quotas une discrimination positive ». Et de conclure : « Il ne faut pas imposer, mais faire passer peu à peu. »

le congrès du SNETP-CGT

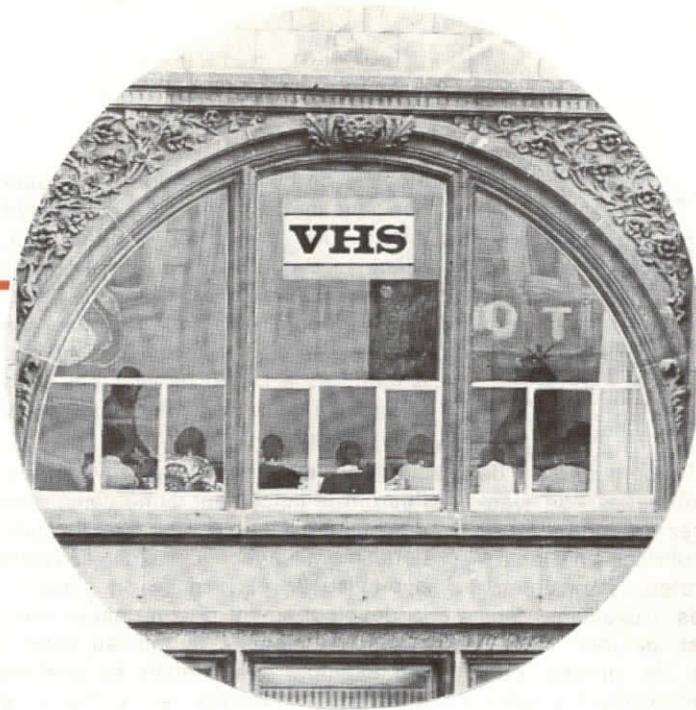
Le Syndicat national des enseignants techniques et professionnels (SNETP-CGT) a tenu son vingt-deuxième Congrès national à Ivry, en présence de 419 participants. Le rapport d'activité a été adopté sans difficulté par 18 831 mandats, — 259 contre et 768 abstentions — et à la quasi-unanimité la direction nationale a été reconduite. L'échéance électorale proche était bien sûr en toile de fond et Gérard Montant, secrétaire général, n'a pas manqué d'évoquer cette situation, en appelant les militants à tout faire « pour que vive le Programme commun de gouvernement » et en rappelant que le programme de Blois proclamé par le Premier ministre ne faisait aucune référence à l'enseignement technique. « Ce n'est pas un oubli, a-t-il déclaré, c'est une orientation conforme à la politique menée dans notre secteur depuis 1974. » Il a, en effet, longuement développé les conséquences de l'aggravation de la crise, dénonçant successivement le chômage des jeunes, l'autoritarisme dont souffrent les enseignants et la politique des « formations utilitaristes étroites ».

Le secrétaire général a également donné les chiffres précis de la représentation du SNETP-CGT dont les adhérents sont actuellement 20 214 sur les 47 874 enseignants du second cycle court. Durant les six dernières années, les effectifs du syndicat ont subi une augmentation de 28,32 % cependant que les enseignants de ce secteur augmentaient de 22,70 %. Gérard Montant a encore regretté « l'opposition systématique » de la direction du SNETAA à toute rencontre sur le plan national avec son syndicat, en remarquant toutefois qu'aux niveaux régional et local les choses évoluent vers des amorces de discussions qui permettraient des actions communes.

Informations recueillies par
M. Bobasch et A. de Caunes

cette école innombrable

formation



à la

Ni réellement « universités » (rien à voir avec Vincennes), ni totalement « populaires » car peu fréquentées par les classes défavorisées, les « universités populaires » allemandes (Volkshochschule) sont des établissements de formation post-scolaire ayant à la fois une vocation de rattrapage (mise à niveau des jeunes ou d'adultes ayant quitté prématurément l'école et désirant reprendre des études) et de culture générale au sens large (acquisition de connaissances théoriques et techniques dans divers domaines, et activités de loisirs).

Les universités populaires, qui ne délivrent pas de diplôme — à l'exception de « certificats » pour les langues et certaines matières scientifiques —, ont une structure tout à fait originale, très différente de ce que l'on peut trouver en France, non seulement en raison de l'autonomie dont elles jouissent (l'organisation « fédérale » fait dépendre les UP des Länder — ou régions) et de la diversité des programmes qu'elles proposent, mais surtout parce que la plupart de ceux qui les fréquentent y viennent — apparemment du moins — sans but précis, sans l'arrière-pensée que ce soit forcément utile à une promotion professionnelle ou à l'obtention d'un diplôme

OU PEUT-ON s'initier à la fois à l'électronique, la littérature, la musique, l'anglais, l'italien, l'art de se maquiller ou de confectionner des bouquets à la japonaise? Si vous posez cette question en France, on sera bien en peine de vous répondre. Par contre, en Allemagne, on vous enverra à l'université populaire. Signalées par le panneau portant le sigle « VHS » (*Volkshochschule*), les universités populaires — au nombre de neuf cents — dispensent chaque année près de 150 000 cours et accueillent environ 2 800 000 « étudiants ». Regroupées au niveau fédéral dans la Fédération allemande des universités populaires, les UP jouissent cependant d'une réelle autonomie au niveau des régions (ou Länder). Selon qu'elles sont de type communal (ce qui est le cas pour deux tiers d'entre elles) ou ont le statut d'association, les UP sont plus ou moins indépendantes : si le fait de devenir « municipale » représente pour une UP une garantie financière (le Land prenant en charge un tiers du budget, le reste provenant de l'administration centrale et des frais d'inscription des participants — le prix d'un cours de quarante-cinq minutes varie de 1 à 3 DM), cela risque en contrepartie

demande en RFA

La formation des adultes en République fédérale d'Allemagne est couverte à 60 % par les universités populaires (au nombre de neuf cents) et à 40 % par d'autres organismes (on compte deux cents centres d'éducation appartenant aux églises catholique et protestante, aux syndicats, aux associations rurales et à des associations politiques faisant de la formation civique).

Toutes ces institutions reçoivent des crédits de l'Etat. En 1976, le budget des universités populaires était de 300 millions de deutschmarks répartis de la façon suivante :

- 100 millions de frais d'inscription et de participation acquittés par les « étudiants » des UP ;
- 200 millions de crédits publics, dont 100 millions octroyés sur le budget du ministère de l'Education de l'ensemble des Länder, 60 millions fournis par les communes, 13 millions par les cantons (Kreis), 3 millions venant du Bund (niveau fédéral) et 27 millions accordés par diverses associations, en particulier par les services de la main-d'œuvre, les universités populaires prenant en charge un certain nombre de cours professionnels.

de limiter la démarche pédagogique des collaborateurs des UP, car les divers groupes d'intérêt représentés à l'assemblée consultative ont leur mot à dire quant au contenu des programmes.

Le problème se pose notamment lors d'un changement de majorité dans une municipalité car les deux principaux partis politiques en Allemagne fédérale (social-démocrate — SPD — et chrétien-démocrate — CDU) ont une opinion différente à propos de la formation des adultes, le SPD voulant favoriser les UP en leur attribuant la majeure partie des crédits, et la CDU préférant répartir les subventions entre les UP et d'autres organismes à tendance plus confessionnelle. D'où l'inquiétude qui règne actuellement à Francfort où, lors des dernières élections municipales, le SPD ayant perdu au profit de la CDU, l'UP est passée du statut d'association à celui d'organe municipal ayant actuellement à sa tête un directeur intérimaire nommé par la ville.

L'offre et la demande

Subordonnés au pouvoir local, les programmes d'une UP dépendent

aussi — et surtout — de la demande de ceux qui la fréquentent. Présentés il y a quelques années sous forme de conférences ou de cours magistraux — par exemple, un enseignant ayant passé ses vacances en Grèce faisait un exposé illustré par des diapositives —, les cours des UP doivent être maintenant beaucoup plus élaborés. Pour être accepté, un cours doit durer au minimum seize heures. « *Ce qui est déterminant, c'est le goût du public. Un cours qui plaît a toutes les chances d'être reconduit, car il y a interaction entre ce qui est présenté et ce que demande la population* », indique M. Heinz Reiske, responsable de l'enseignement des langues à la Confédération des universités populaires.

On constate en effet une double démarche : celle des responsables d'UP qui tentent de cerner la demande des usagers et celle de quelques passionnés qui proposent d'inscrire au programme de l'UP telle ou telle activité ou technique qu'ils brûlent d'envie de transmettre à d'autres. C'est ainsi que l'on voit surgir çà et là des cours — parfois éphémères — contribuant à l'originalité des UP. « *A Francfort, vous ne verrez pas figurer au programme un cours sans le nom*

du professeur en face », remarque M. Reiske. C'est ainsi qu'en fonction des possibilités locales auront lieu ici des cours d'électricité ou de mécanique, là des cours de flûte à bec, guitare, accordéon, ailleurs des cours d'astronomie ou de biologie. « *On accepte des gens qui proposent des sujets de plus en plus saugrenus, comme les bouquets japonais ou la para-psychologie* » poursuit M. Reiske, constatant toutefois que depuis quelques années, « *au fur et à mesure que la clientèle potentielle s'est rendu compte des lacunes du système éducatif, il y a eu recherche de matières utilisables sur le plan professionnel et que, pour répondre à ce besoin, les UP se sont peu à peu structurées, faisant place, à côté de l'inévitable cours de dactylographie et de comptabilité, à des matières plus techniques, comme l'électronique ou l'informatique* ».

« Formation civique et politique », « éducation, philosophie, psychologie, religion », « littérature, beaux-arts, musique », « sciences naturelles, mathématiques, technique », « langues vivantes » (30 % de l'enseignement des UP), « économie ménagère », « gymnastique-hygiène » et « jeux et loisirs » : à l'intérieur de ce schéma, commun

à toutes les UP, les contenus varient en fonction des possibilités et de la demande locale. Par exemple, les cours de formation politique (*Politische Bildung*), héritiers des « cours de démocratie » créés en Allemagne après la seconde guerre mondiale, diffèrent d'une région à l'autre, restant parfois au niveau théorique général ou bien traitant de problèmes locaux et débouchant même sur une action concrète comme à Friedberg où, au cours d'un séminaire portant sur les problèmes éducatifs et notamment le « jardin d'enfants idéal », les participants se sont demandés comment contribuer à l'amélioration de ce qui existait et ont entrepris des démarches auprès des diverses instances municipales. Tout dépend donc du dynamisme des formateurs et de la demande de la population.

Autre préoccupation des UP : cerner les besoins du public. Chacune le fait à sa manière, tentant d'atteindre des groupes-cibles comme à Francfort ou procédant par contacts individuels comme à Friedberg. « *L'UP de Francfort a une clientèle de salariés et une clientèle potentielle de handicapés et de groupes marginaux (travailleurs immigrés, chômeurs, personnes mal intégrées dans la société). Il faut savoir si ces groupes répondent à l'offre que leur fait l'UP. Ce n'est pas toujours le cas car la majeure partie de la clientèle est constituée de gens ayant un certain goût pour l'apprentissage, le perfectionnement, et que la vue d'une salle de classe n'effraie pas* », indique M. Knobel, directeur intérimaire de l'UP de Francfort, reconnaissant que, dans ce domaine, l'UP n'exerce son action que de manière indirecte par l'intermédiaire de l'organisme « Travail et Vie » (*Arbeit und Leben*), association d'éducation populaire fondée paritairement par la Confédération des syndicats allemands (DGB) et les universités populaires, dans le but de « *préparer les salariés à l'exercice de leurs*

droits de cogestion et de leur responsabilité dans tous les domaines de la société contemporaine ».

Dans ce cadre, l'UP de Francfort a organisé avec *Arbeit und Leben* un « programme-pilote », limité à un quartier, sur le problème du chômage. « *Il ne s'agit pas de fournir un emploi à chacun, mais d'aider les jeunes et les adultes à une prise de conscience collective du fait que le phénomène du chômage est le symptôme d'une crise existant dans notre société capitaliste et ne doit pas recevoir une réponse individuelle mais une réponse collective, un certain nombre de « tares » de notre société pouvant disparaître dans la mesure où le mouvement ouvrier est capable de réagir* », explique un responsable de « Travail et Vie ».

A l'UP de Friedberg, UP de canton regroupant cent communes et près de 250 000 habitants, le problème est différent, car Friedberg étant à la fois banlieue de Francfort (40 % des habitants de Friedberg sont obligés de faire la navette pour se rendre sur leur lieu de travail) et région agricole, l'UP possède quatre-vingts annexes. C'est pourquoi, pour cerner la demande du public, le directeur de l'UP fait appel aux responsables — généralement bénévoles — des annexes qui essaient de déterminer les besoins dans leur secteur en discutant avec les représentants d'associations locales, les participants aux cours et les habitants de la commune. Autre moyen de consultation, l'insertion dans la presse locale d'articles demandant aux lecteurs d'exprimer leurs souhaits par écrit, appel qui a recueilli deux cent cinquante réponses l'an dernier.

Si l'UP parvient ainsi à toucher divers « groupes-cibles » — jardins d'enfants, femmes au foyer qui suivent des cours le matin, travailleurs immigrés —, elle ne peut étendre son action à tous. « *Très souvent, l'expérience démontre que ceux qui viennent à l'UP ont en général une assez bonne formation*

scolaire alors que notre objectif serait d'atteindre ceux qui ont été moins favorisés ; mais c'est très difficile », conclut M. Baumann, directeur de l'UP de Friedberg. Cela est dû à diverses raisons, notamment aux horaires des cours qui ont lieu le matin ou le soir, d'où l'impossibilité de toucher les ouvriers qui font du travail posté, et à des méthodes pédagogiques souvent trop traditionnelles, car, sur 95 000 enseignants des UP, 48 % sont professeurs dans l'enseignement secondaire ou universitaire. D'autre part, parmi les personnes enseignant le français dans les UP, 60 % sont des professeurs de l'enseignement secondaire, 40 % des Français résidant en Allemagne, et 20 % exercent des professions nécessitant la pratique du français (secrétaires, interprètes, traducteurs).

communiquer

Côté « élèves », les UP sont fréquentées par 65 % de femmes et 35 % d'hommes, issus en majorité des classes moyennes (employés, ouvriers qualifiés) ; 38 % ont moins de vingt-cinq ans, 48 % de vingt-cinq à cinquante ans, et 14 % de plus de cinquante ans. Si certains — les jeunes en particulier — viennent à l'UP pour suivre des cours de rattrapage pouvant leur permettre de passer le baccalauréat ou de suivre une formation professionnelle complémentaire, la plupart viennent sans objectif immédiatement utilitaire. En effet, 80 % des cours dispensés par les UP ne conduisent pas à une formation professionnelle bien précise, et les motivations des « étudiants » des UP sont parfois surprenantes. Ainsi, des mères de famille vont au cours de français pour pouvoir aider leurs enfants à faire leurs devoirs, des personnes du troisième âge « *pour pouvoir lire le menu* » lorsqu'elles vont au restaurant en France durant les vacances, « *parce*

que c'est une belle langue », ou tout simplement parce que la pratique d'une activité intellectuelle les maintient en forme, des lycéens parce que cela leur donne « une occasion de pratiquer la langue, ce qui manque à l'école ».

Mais le motif le plus fréquemment avancé est le besoin de communiquer. « Pour moi, l'UP est un centre de communication », explique une personne âgée qui vient y apprendre l'anglais. « Je n'aime pas parler avec les gens qui sont dans les discothèques. Ici, après les cours, on va boire un pot ensemble. L'UP est un lieu privilégié de rencontre avec les autres », remarque une lycéenne. L'UP permet donc à ceux qui la fréquentent de sortir de leur isolement ; c'est le cas, notamment, de nombreuses femmes au foyer, très défavorisées en Allemagne où il n'y a pas d'écoles maternelles, ce qui a amené l'UP de Wuppertal à ouvrir un jardin d'enfants où les mères peuvent déposer leur enfant avant d'aller au cours.

Il semble donc que les UP aient glissé d'un rôle « éducatif » à une fonction « sociale », se détournant de leur vocation initiale qui était de créer une culture ouvrière permettant aux travailleurs d'acquérir un certain nombre de connaissances intellectuelles, pour lui substituer une culture de plus en plus générale, dont le contenu « bâtard » réunit à la fois des cours de rattrapage, l'acquisition de techniques diverses et des activités de loisirs, si bien que certains vont même jusqu'à dire des UP qu'elles sont « un passe-temps pour la bourgeoisie déjà cultivée ». Ainsi, ce qui fait l'originalité des UP est aussi leur point faible, car faute de pouvoir toucher les couches les plus défavorisées de la population, elles voient leur rôle d'« éducation populaire » repris par d'autres types d'établissements. Par exemple, à Cologne, le Centre de formation catholique qui vient au second rang en importance après l'UP met particulièrement l'accent sur l'ac-

tion auprès des travailleurs étrangers qu'il contacte aisément grâce à ses cent quarante paroisses, et des familles avec les « écoles de parents » où sont organisés des « séminaires » sur des problèmes psycho-pédagogiques. « Nous ne sommes pas concurrents de l'UP, nous nous complétons » déclare M. Paulus, directeur du Centre de formation catholique.

Plus intéressante est l'expérience de l'Institut Gustav-Stresemann, institution privée de tendance socialiste subventionnée en partie par l'Etat, qui a pour but l'éducation civique conçue dans l'optique européenne, et organise des stages en internat de deux à sept jours, soit autour de thèmes définis en fonction d'un public particulier (par exemple « Intérêts et dépendances à l'intérieur de l'entreprise » pour

Deux pays, une jeunesse : tel est le titre d'un film réalisé par François Reichenbach à la demande de l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse). Echanges d'apprentis, de jeunes agriculteurs, échanges musicaux et sportifs constitueront les principales séquences de ce film de vingt-six minutes (version française) destiné à montrer la variété des programmes de l'OFAJ (près de 3 000 rencontres et plus de 100 000 jeunes échangés chaque année) qui sera vraisemblablement diffusé en avril prochain sur TF 1.

« Notre but n'est pas de créer l'Europe des culottes courtes, mais d'amener les jeunes des deux pays à mieux se connaître tout en acceptant et en assumant les différences qui existent entre les deux peuples », a indiqué Pierre Gril, secrétaire général de l'OFAJ, précisant que l'objectif de l'Office pour les années à venir était de développer son action en direction des jeunes actifs des milieux socio-économiques défavorisés ; ceux-ci constituent actuellement 37 % de l'ensemble des jeunes et 57 % des jeunes de plus de seize ans ayant participé à des programmes de l'OFAJ.

des syndicalistes, « Comment vivre quand on est un jeune adulte dans notre société » pour des jeunes chômeurs, « Que signifie le mot « Europe » pour des travailleurs ? » pour des ouvriers), soit sur des sujets d'intérêt commun pouvant intéresser tout le monde (l'énergie, la délinquance juvénile, le terrorisme). S'adressant à des groupes professionnels, l'Institut Stresemann touche davantage de travailleurs que les UP et met l'accent sur des méthodes de travail qui doivent privilégier avant tout le travail en groupe et la discussion sous la direction d'animateurs (l'Institut dispose d'une équipe de formateurs à temps complet et d'environ trois cents vacataires). « Nous voulons faire comprendre aux jeunes que, si l'on veut faire évoluer la société, il faut prendre des initiatives, s'engager. C'est pourquoi on encourage les gens à travailler par eux-mêmes et non à recevoir passivement. On tente d'utiliser des méthodes émancipatrices », explique M. Berthold Finkelstein, directeur de l'Institut Gustav-Stresemann, tout en reconnaissant les limites de son entreprise, car il arrive parfois que les jeunes travailleurs se sentant libres, débarrassés des contraintes, se laissent aller à commettre divers excès et déprédations. « Cela montre bien qu'ils ne se sentent pas encore responsables de ce que l'on a mis à leur disposition pendant une semaine », conclut M. Finkelstein qui, pour pouvoir assurer un « suivi » des stagiaires, souhaiterait entreprendre avec les UP une collaboration qui selon lui « pourrait s'avérer bénéfique pour les deux parties ».

Saisissant cette occasion d'ouverture, quelques UP ont répondu favorablement à cet appel. Mais elles restent en nombre restreint ; sans doute cette prudence est-elle due au fait que, pour réaliser une collaboration efficace, les UP seraient amenées à modifier leur pédagogie.

Michaëla Bobasch



la précocité

Notre débat sur la **précocité** continue à susciter vos réactions. C'est toujours l'article de Rachel Cohen sur l'apprentissage précoce de la lecture qui fournit la plus grande part des pièces à verser à ce dossier. Deux de nos lecteurs donnent aujourd'hui leur point de vue sur ce sujet.

Le premier, rééducateur en psychopédagogie, en évoquant la « douloureuse réalité de l'échec scolaire » passe en revue les carences qui, en France, nous entraînent dans une situation qui deviendra irréversible s'il n'y a pas modification du milieu social.

Le second, psychologue scolaire, constate lui aussi que, s'il y a problème pédagogique, il s'agit réellement d'un problème social et politique. Tout en demandant s'il n'est pas abusif de confondre l'exercice des stimulations avec l'acquisition elle-même, ce lecteur pose la grande question de la formation des maîtres du cours préparatoire.

les mêmes chances à tous

SI l'article de Rachel Cohen sur l'apprentissage précoce de la lecture procède à des analyses pertinentes, il est dommage que la référence aux études américaines ne soit pas placée dans un contexte critique par rapport aux réalités de l'échec scolaire aux USA, comme en France.

En effet, le taux des élèves en situation difficile d'apprentissage de leur langue maternelle est très élevé aux USA et encore plus en France (pour 1974-1975 : 40 % de retards d'au moins un an au CM 2 en moyenne, ce qui signifie que les milieux qualifiés de défavorisés supportent des taux allant jusqu'à 75 %).

Car il devient incongru, voire offensant d'oser parler d'apprentissage précoce et « *d'aventure heu-*

reuse pour l'enfant comme pour l'institutrice/teur » lorsque l'on connaît la douloureuse réalité de l'échec scolaire en travaillant dans un CMPP, ou dans un GAPP, ou dans une classe d'adaptation ou d'attente, ou encore mieux dans une commission d'éducation spéciale chargée d'orienter ces « cas » de plus en plus nombreux avec un éventail de structures de plus en plus rétréci. Ainsi les filières supprimées avec leurs possibilités de soutien effectif, au profit d'un soutien sans moyens réels ; ainsi les départs en stage de rééducateurs et de psychologues scolaires supprimés ou réduits de façon massive au budget 1978 ; ainsi les quatrièmes postes de PTEP dans les SES annexées aux collèges non créés, laissant les jeunes filles, sans per-

d'abord, la formation des

TOUJOURS l'apprentissage de la lecture... L'article de Rachel Cohen semble devoir appeler quelques remarques, qui ne sont d'ailleurs pas toutes critiques : il est bon, en effet, de ne pas se figer dans des certitudes et de savoir remettre en cause un certain nombre d'idées acquises ; pourquoi, donc, faire de l'opposition à l'apprentissage précoce de la lecture un « concept sacro-saint » ? Mais pourquoi aussi cultiver le paradoxe ? Il me semble que certaines idées exprimées peuvent fortement, par leur ambiguïté, prêter à confusion.

Tout d'abord, s'il est vrai que parmi les enfants qui n'apprennent pas à lire, bon nombre appartiennent à des milieux culturellement défavorisés, il en est aussi qui, n'étant pas dans ce cas, n'ap-

prennent pas non plus, tandis que d'autres, issus de familles culturellement modestes, apprennent : la seule carence culturelle du milieu me paraît insuffisante pour rendre compte des échecs constatés en lecture.

D'autre part, on serait tenté de croire, à la lecture des sous-titres en particulier, qu'« *il est plus facile d'apprendre à lire avant six ans qu'après* », entendez toujours plus facile. Or il existe quand même des enfants, de tous milieux, qui, bien qu'âgés de plus de six ans, apprennent sans difficulté. Et surtout, l'ambiguïté provient de ce qu'à l'école, à tort ou à raison, on apprécie bien « *la valeur de l'apprentissage* »... « *en fonction de l'acquisition d'une connaissance* » ; autrement dit, on y apprend à lire pour

les enfants

sonnel qualifié, devenir un sous-prolétariat issu de notre système éducatif, annihilant du coup trente ans d'école obligatoire. Et je ne cite que quelques exemples d'un tableau peu réjouissant certes, mais traduisant bien la misère de notre Education ex-nationale actuelle.

Aussi, malgré encore une fois l'intérêt des propositions de Rachel Cohen que je ne mets pas en cause, faut-il — comme elle le souligne d'ailleurs : « *Ce n'est plus un problème pédagogique, mais bien un problème social* » — faut-il encore tirer les conséquences de ce constat et remettre en cause le système générateur de la grande masse des échecs scolaires au lieu de sombrer dans le réformisme pédagogique rendu impuissant par

les finalités implicites jusqu'alors — mais pour combien de temps — d'un système fondé sur la sélection par l'échec massif.

Bien sûr qu'il est nécessaire d'offrir le maximum de chances de se développer — et le plus tôt possible — aux jeunes enfants dès la maternelle. Mais alors il faut être logique et équitable, et offrir à tous les enfants les mêmes chances.

Cela signifie modifier le milieu social par une action politique nationale, car il s'agit de l'avenir du pays qui se joue, et ensuite passer, lorsque les finalités et les moyens sont définis et décidés démocratiquement, à la traduction pédagogique. Le problème complexe de la formation des maîtres en particulier offre l'illustration frappante — et dommageable —

de la nocivité d'un empirisme à courte vue, non inséré de plus à la réalité de la situation effective de l'institution (pensons à l'introduction manquée des mathématiques dites nouvelles et à un plan Rouchette mort-né faute de volonté, donc de moyens encore une fois).

Quant au retentissement de ce dysfonctionnement massif de l'Education en France, il n'est qu'à interroger quiconque autour de soi-même — pas un élève, un parent ou un enseignant, mais n'importe qui — pour s'apercevoir de la réalité de la dévalorisation de la fonction enseignante et de l'importance de cette image négative sur l'avenir de l'institution...

Alain Reymon

rééducateur en psychopédagogie

maîtres

se servir de la lecture. Qu'il soit essentiel de ne pas priver le jeune enfant de « *stimulations intellectuelles pendant les années cruciales qui vont de zéro à six ans* », bien évidemment ; qu'à l'aide d'une « *méthodologie appropriée* » on tende à exercer « *une activité sensori-motrice importante, une activité spatiale et temporelle* », très bien ; mais je note qu'« *il est important de retenir* »... que « *les résultats obtenus comptent moins que les processus psychologiques et les aptitudes développées au cours de l'apprentissage* » ; en d'autres termes, il me semble pouvoir comprendre que la « *méthodologie appropriée* » à un apprentissage précoce ne débouche pas forcément sur le « *savoir-lire* » ; dans ces conditions, et si l'on ne

peut qu'applaudir au vœu d'exercer des stimulations précoces, n'est-il pas abusif de laisser croire qu'on pourrait fort bien obtenir à quatre ou cinq ans les mêmes résultats, ou de meilleurs résultats, qu'à sept ans ? N'est-il pas abusif de confondre l'exercice des stimulations avec l'acquisition elle-même ? De plus, l'application systématique à tous les jeunes enfants d'une méthodologie appropriée déboucherait-elle nécessairement sur un pourcentage ultérieur d'échecs moins élevé ?

Plus largement, j'observe que si les enfants de milieux défavorisés sont moins armés par rapport à notre école, le séjour en école maternelle ne tend pas autant qu'on veut souvent le dire à réduire ces inégalités ; peut-être aussi la pratique d'un élitisme inavoué ou

inconscient y régit-elle, autant que plus tard, la pédagogie. Il y a bien là, en effet, plus qu'un problème pédagogique, un problème social et politique.

Enfin, s'il est bien vrai que « *commencer par le commencement* », c'est songer d'abord à la formation des maîtres, ne peut-on penser légitimement que l'emploi de « *méthodologies appropriées* » à des enfants de six ans, par des maîtres de CP convenablement formés (conditions qui ne me paraissent actuellement pas remplies), suffirait à réduire très considérablement le pourcentage d'échecs constaté ?

Alain Le Riche

psychologue scolaire

la photo buissonnière

Donner à des enfants des appareils photographiques, non pas pour leur « apprendre l'audiovisuel » mais pour leur fournir un instrument d'expression libre, tel est le propos du livre-découverte de Jacques Perriault : **La photo buissonnière**, préfacé par Armand Biancheri, qui sort cette semaine en librairie (Fleurus, 208 p., 45 F). Par les photographies qu'ils ont choisi de faire, les jeunes élèves révèlent leurs préoccupations et leurs centres d'intérêt : ils apportent ainsi dans la classe tout un ensemble de données qui permettent une exploitation pédagogique féconde où chaque enfant se sent partie prenante. Nous remercions l'auteur et l'éditeur de nous autoriser à reproduire des « bonnes feuilles » de cet ouvrage.

[...] Vécu d'une expérience et communication à autrui sont les éléments qui, associés, définissent un processus de création ou de prise de conscience d'une culture.

On peut donc dire — sans solliciter l'expérience conduite — qu'une culture s'élaborait en classe, fondée sur les éléments ambiants d'un environnement immédiat et que cela constitue une sortie importante du dispositif.

Reprenons les traits essentiels de celle-ci.

Tout d'abord, elle reflète fidèlement les éléments fondamentaux du paysage et d'une vie pastorale et agricole. Le fleuve et les montagnes sont nettement les deux pôles d'attraction. Le village nous l'avons dit, est une sorte de trait d'union entre ces deux paysages radicalement différents. Ce qui, en revanche, est plaine, pré, champ, n'apparaît pas dans ce lexique.

La quasi-totalité des animaux domestiques est représentée, sauf un dont l'absence intrigue. Il s'agit du cochon qui a pourtant un rôle important dans l'alimentation de la région. Le gibier est très représenté, en quasi-totalité.

L'intermédiaire familial est ici mis en évidence. Les enfants ont photographié des appeaux, trophées, filets, etc. qui sont des accessoires paternels.

Le maïs a une place privilégiée

dans cette ambiance. Dans un autre ordre d'idée, il en est de même des châteaux. Le village, en revanche, n'intéresse pas, au sens restrictif que nous avons donné à ce terme.

On est en droit de se demander à la lecture de ce constat, si c'est l'école qui fait obstacle, par les représentations qu'elle donne aux enfants des contenus qu'on y traite, à l'introduction d'autres thèmes que ceux-là, ou bien s'il n'y a pas là une permanence culturelle qui pourrait avoir des origines très anciennes. Seule la comparaison avec des cas géographiques différents permettra de trancher.

Les relations sociales donnent peu matière à photographie. Nous ne pouvons rien dire de déterminant à ce sujet. Il peut y avoir plusieurs explications à cela. La première serait la prégnance d'une représentation sociale « figeante » de la photographie. La seconde serait que les enfants ne s'y intéressent pas ; la troisième, qu'ils ne pensent pas qu'on puisse en parler à l'école, ou bien les combinaisons de celles-ci.

Une discussion avec Jean-Pierre Lazar, directeur de la photographie à la télévision, [...] m'amène à poser une analogie. Cet auteur note la prédilection du public de la télévision pour les émissions sur les bêtes. Il est bien connu par

ailleurs que ce mass-medium fournit, par contre, peu de documents sur la vie quotidienne des hommes. On trouve le même comportement chez nos enfants : beaucoup d'animaux, peu de relations sociales. L'analogie reste à vérifier bien sûr, mais on pourrait y voir, le cas échéant, l'effet d'un rôle majeur de ces mass-media dont nous n'avons pas remarqué par ailleurs d'autres traces bien significatives.

En revanche ils ont saisi ce qui constitue pour eux des événements : un hélicoptère dans le ciel, des feuilles qui flottent sur le Gave, un moteur laissé par inadvertance dans une barque, un chat qui joue avec trois chiens (l'auteur nous dit qu'« on ne voit pas ça tous les jours »).

Nous nous étions posé la question de savoir si les enfants apporteraient des connaissances véhiculées par les mass-media. Il n'y eut que deux mentions de films de cow-boys vus à la télévision, suscitées par une discussion sur les vaches. C'est évidemment peu pour généraliser. Mais dans ce domaine, nous savons qu'il est difficile, de façon générale, d'accéder à un emploi combiné des moyens de communication. Il était vraisemblablement impensable pour les enfants qu'ils puissent photographier un écran de télévision, mais il n'est, hélas, pas impossible que ce soit celui-ci qui ait guidé leur choix de thèmes.

structure et gestion du flux d'information

On constate, à la lecture du carnet de bord, une certaine similitude des divers processus de traitement que le maître a mis en place. Ils ont tous grosso modo la suite d'opérations ci-dessous :

a) énoncé par l'enfant lors de la séance d'identification ;

b) construction en groupe de commentaires complets, moyennant fourniture du vocabulaire nécessaire ;

c) recherche par le maître d'une

documentation adéquate : chapitres d'ouvrages scolaires, revues, audiovisuel, etc. ;

d) construction d'un schéma d'enquête ;

e) enquête sur le terrain ;

f) exploitation et mise en forme d'un texte systématique ;

g) insertion de points divers dans les autres activités pédagogiques.

Cette séquence n'avait pas été prévue au départ. Attentifs à la genèse du traitement, nous constatons qu'il prend cette forme-là (avec quelques variantes) dans une observation. Il n'est par conséquent pas question de généraliser et nous testons aussi cela sur un dispositif plus étendu.

Pendant nous voudrions dire que quatre points intéressants sont mis en évidence :

Le premier est que le maître a pris conscience du flux physique d'information d'ailleurs matérialisé par la diapositive et le commentaire. Il se demande comment traiter tel thème au cours de telle activité pédagogique (documentation, antécédents ?). Il y a là un raisonnement en termes d'objectifs et de moyens pour y parvenir, qui n'est pas sans rappeler celui de la planification.

Le second découle du précédent. Il faut effectivement adapter ces opérations pédagogiques à une variable inconnue qui s'intitule « thèmes apportés par les enfants ». Il faut ensuite les ordonner, car il y a une progression, le respect d'inclusions successives. C'est véritablement à un travail de programmation que le maître s'est trouvé confronté.

Le troisième est que le maître reste attentif à la réaction des enfants et que par conséquent, ses séquences didactiques sont des sortes d'hypothèses sur l'intérêt des enfants. En d'autres termes, il a bien été conscient du fait que l'intérêt premier ne signifie pas intérêt perpétuel. A ce titre, les récurrences mises en évidence par le lexique pouvaient constituer des

indicateurs utiles. Le fait de se poser la question du retour, chez le maître, attire l'attention sur l'aspect communication que nous avons peu traité jusqu'à présent.

Le quatrième est que l'apport d'informations extérieures, parfois mal connues du maître, déclenche chez lui une recherche de documentation.

école et "territoire" communiquent

Le triangle de Schaeffer n'inclut pas de retour direct de l'information depuis le public vers les auteurs. Nous avons vu au chapitre 4 qu'il fallait lui apporter une première modification, car nous constatons que le groupe détenait avec le maître une partie du pouvoir qui définit pour chaque enfant la norme du photographiable. A la lumière de ce qui vient d'être dit sur le maître, il nous faut encore en apporter d'autres.

En effet, les enfants sont les seuls auteurs des premiers commentaires ; mais les « sorties » ultérieures sont une co-production du maître et des élèves ou bien la présentation par le maître d'apports extérieurs (documentation). De son côté, le maître teste fréquemment l'intérêt des enfants.

Enfin les enfants et le maître élaborent en commun des enquêtes et entrent ainsi dans une relation avec l'extérieur qui est de sens opposé à celle qui sous-tend l'apport de diapositives.

Nous aboutissons donc ici à un modèle totalement différent qui appelle des analyses approfondies. La construction de P. Schaeffer ne peut donc être retenue que pour la phase de recueil de l'information. Nous pouvons dire qu'il y a communication à deux niveaux :

— entre le maître et les élèves, car celui-ci réagit à leurs apports ;
— entre l'école et l'extérieur, car, pour des entrées qui y sont puisées, il y a des retours sur le terrain.

Ce rôle de noria que peut jouer

l'école constitue une de nos principales interrogations. Il semble bien qu'il ait fonctionné [...] mais qu'on en ait fréquemment oublié l'existence. On peut se demander si le fait d'en prendre conscience ne serait pas une façon de souligner la nécessité locale d'une école sur place.

l'école initiale peut-elle se trouver en dehors du territoire de l'enfant ?

Ce que nous venons de dire conduit directement à cette question. L'ouverture de l'école sur la société signifie, nous semble-t-il, en premier, pour de jeunes enfants, l'ouverture sur la société immédiate. A partir du moment où l'on se propose de traiter l'information que les enfants y puisent, des moyens de recueil sont nécessaires. Le langage parlé n'est pas le meilleur, la photo en est peut-être un, mais ce n'est pas l'important. Le point crucial est que le maître et le groupe puissent identifier, avec le capteur, la donnée recueillie, son lieu, sa date. Comment procéder si tous les participants ne connaissent pas intimement le territoire de cette pêche ? Il semble qu'il soit difficile de faire autrement qu'en situant le lieu de traitement sur ce territoire. Le lien avec les activités pédagogiques est alors possible puisque l'information est identifiée et accueillie. Ainsi, l'emploi de cette technologie ne semble-t-il compatible qu'avec une école située sur le territoire immédiat des enfants. Comme il n'est pas de notre intention de vouloir généraliser ce procédé, nous ne voulons pas non plus généraliser la proposition. Mais il faut néanmoins noter la démarche : par rapport à un objectif, on a défini une technologie qui définit à son tour ses conditions d'emploi. Il nous faudra bien sûr faire la contre-épreuve et examiner si le dispositif fonctionne dans un regroupement scolaire, au chef-lieu de canton, par exemple.



LA PEINTURE SUR TISSUS

activité d'éveil de la maternelle à la classe terminale...



Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des robes, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jours, des tee-shirts, etc.

S'exprimer, avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serti, batik, mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., lycées, arts décoratifs, Beaux Arts, Associations et ateliers de création pour les jeunes.

Pour vous conseiller utilement, la **S.A.R. LEPRINCE**, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi à partir de 14 h., les séances de démonstration où des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.

NOUVEAUTE

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc. :

- Gouaches, marqueurs, et pastels **SOMEIL**, se fixant par simple repassage. Gamme de coloris : Gouaches = 15 couleurs
Marqueurs = 8 couleurs
Pastels = 7 à 16 couleurs

- Pastels **FINART**. Gamme de coloris : 8 couleurs, pour réaliser des transferts sur tissus synthétiques par repassage.

- Métiers à tisser : 45 cm - 80 cm - 110 cm -

COURS AUDIO-VISUELS

NOUVEAUTE 77

Collection Dessin
Ecologie
modèle et étude
de fleurs
pour l'enseignement
du dessin



LEPRINCE S.A.
17 rue de Clery 75002 PARIS

Tel: 236.59.10

A L'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE

préparez votre avenir

Dans les carrières de l'Électronique
et de l'Informatique

Admission de la 6^e à la terminale...

...MAIS OUI, dès la 6^e, la 5^e ou la 4^e, vous pouvez être admis à l'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE dans une section préparatoire correspondant à votre niveau d'instruction, où tout en continuant d'acquérir dans l'ambiance de votre futur métier une solide culture générale, vous serez initié à de nouvelles disciplines : électricité, sciences physiques, dessin industriel et travaux pratiques.

Ensuite vous aborderez dans les meilleures conditions les cours professionnels de votre choix (électronique, informatique, officier radio Marine Marchande) dispensés dans notre Établissement.

L'**E.C.E.** qui depuis sa fondation en 1919 a fourni le plus de Techniciens aux Administrations et aux Firmes industrielles et a formé à ce jour plus de 100.000 élèves

est la **PREMIÈRE DE FRANCE**

ÉLECTRONIQUE : Enseignement à tous niveaux : CAP - BEP - BAC F2 - BTSE
Préparation à la carrière d'ingénieur.

INFORMATIQUE : Préparation au CAP-Fi
BAC H
Programmeur.

OFFICIER RADIO DE LA MARINE MARCHANDE.

Toutes les professions auxquelles nous préparons conviennent aux jeunes gens et jeunes filles qui ont du goût pour les travaux mi-manuels et mi-intellectuels.

Ces préparations sont assurées dans nos laboratoires et ateliers spécialisés (informatique, électronique et trafic-radio).

BOURSES D'ÉTAT

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Reconnue par l'Etat - arrêté du 12 Mai 1964

12, RUE DE LA LUNE, 75002 PARIS • TÉL. : 236.78.87 +

Etablissement privé d'enseignement technique et technique supérieur.

à découper ou à recopier

Veillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement de ma part le guide des Carrières N° 83 ED (envoi également sur simple appel téléphonique 236.78.87)

Nom

Adresse

(Ecrire en caractères d'imprimerie)

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

un document multi-media

A propos de l'actualité. A destination des élèves du second cycle et aussi des adultes en formation continue, nous arrive un excellent document de travail, permettant à la fois une pédagogie active, une réflexion collective et individuelle et une authentique liberté de l'enseignement : **Des députés** (co-production « Ecoutez voir » et éditions Fleurus, 31, rue de Fleurus, 75260 Paris Cedex 06). Le prix — 300 F — englobe les quatre-vingts diapositives sonorisées, sur une durée de dix-huit minutes, et trente exemplaires du livret d'accompagnement. Tel quel, il s'agit d'un instrument pédagogique très complet, qui fait systématiquement sa place à l'animateur tout en fournissant toutes les informations essentielles. En cette période, mais aussi pour les besoins généraux de l'enseignement, c'est un document de première utilité.

deux revues

Le monde du tiers théâtre est le très beau sous-titre du dernier **Courrier de l'Unesco** qui, dans un article de Ferdinand Taviani, voit le théâtre comme un véritable laboratoire international à la recherche de nouvelles formes de communication. Au même sommaire, comment préparer

dès aujourd'hui à l'école les générations de la communauté universelle du XXI^e siècle. Egalement dans ce numéro, le problème des manipulations génétiques dont les promesses et les dangers sont l'objet du point fait par les savants de vingt-quatre pays. En vente à la librairie de l'Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris, au prix de 3,50 F.

Discours des images. Après quelques années de stagnation, la pédagogie audiovisuelle reprend essor, grâce notamment aux travaux de groupes de réflexion où se mêlent l'étude du terrain et la recherche théorique. La revue **Pratiques** (2 bis, rue des Bénédictins, 57000 Metz) tient ici une place essentielle dans le cadre spécifique de ses efforts concernant l'enseignement du français dans toutes ses dimensions. La bande dessinée, la publicité, le dessin d'enfant, la pédagogie du film constituent les articulations majeures de son excellent n° 18/19 (148 p., 30 F) qui s'inscrit lui-même dans une série déjà longue et constamment remarquable.

deux expositions

Une jeune centenaire. La République fête son centenaire aux Archives nationales avec **Cent ans de République** à l'Hôtel de Rohan (87, rue Vieille-du-

Temple, Paris 3^e — tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 18 h 30 — entrée : 6 F ; demi-tarif le dimanche et pour les enseignants et les étudiants). Jusqu'au 23 mai prochain, cette exposition présentera des documents originaux (autographes, constitutions, traités, lois), des objets historiques ou populaires (toque de Gambetta, chapeau de Clemenceau, etc.), des sculptures — le tout exposé dans l'ordre chronologique. Quelques vitrines recueillent l'iconographie républicaine des monnaies et des timbres. Par ailleurs, on peut assister à la projection de bandes d'actualités s'échelonnant de 1900 à 1972.

Cinéma pour tous. Norman Mac Laren, un des plus originaux parmi les grands cinéastes canadiens et mondiaux, est offert à notre appétit d'images au Centre culturel canadien jusqu'au 2 avril prochain (5, rue de Constantine, Paris 7^e — tous les jours de 9 à 19 heures, même le dimanche). On y trouve des dessins, des planches originales pour films, une illustration des techniques d'animation, une rétrospective cinématographique (un film de 1908, notamment). Tout n'est pas projeté tous les jours, mais un calendrier a été établi et des projections peuvent être organisées **sur demande pour des groupes** ; il suffit de téléphoner au 551-35-73, postes 27 ou 37.

on recrute

■ **DES PROFESSEURS TECHNIQUES** chefs de travaux de lycées techniques (arrêtés du 1^{er} février 1978 - B.O. n° 7).

■ **DES PROFESSEURS** des collèges d'enseignement technique chargés des enseignements professionnels pratiques, dans diverses spécialités (arrêtés du 1^{er} février 1978 - B.O. n° 7).

■ **DES ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT** stagiaires pour l'année scolaire 1978-1979. Les modalités de présentation et d'examen des dossiers sont précisées (circulaire du 13 février 1978 - B.O. n° 7).

on fixe

■ **LES DATES** des examens du BEPC et du B.E.

• Les épreuves du BEPC se dérouleront entre le 30 juin et le 7 juillet. Ces épreuves ne concerneront, outre les candidats

libres et ceux de l'enseignement privé hors contrat, que les élèves qui n'auront pas obtenu le BEPC au vu de leurs résultats scolaires ;

• **Les épreuves du B.E.** auront lieu, pour la première session, les 28 et 29 juin ; pour la deuxième session, les 6 et 7 septembre 1978.

(Arrêté du 25 janvier 1978 - B.O. n° 7.)

■ **LES MODALITES** d'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès aux corps de **conseillers principaux et de conseillers d'éducation** au titre de l'année scolaire 1978-1979 (circulaire du 1^{er} février 1978 - B.O. n° 7).

on organise

■ **LES RECHERCHES** et expériences pédagogiques de l'année scolaire 1978-1979 dans les enseignements élémentaire et secondaire (circulaire du 18 janvier 1978 - B.O. n° 6).

■ **DES STAGES** pour les professeurs • à Trente (du 10 au 23 juillet) et à

Pérouse (du 18 août au 1^{er} septembre), pour les professeurs d'italien ;

• à York (du 8 au 22 juillet) pour les professeurs d'anglais.

(Circulaires du 7 février 1978 - B.O. n° 7.)

on s'intéresse

■ **A UNE EXPERIENCE** de rénovation des Centres de vacances (circulaire du 28 novembre 1977 - B.O. n° 6).

on précise

■ **CERTAINES PRESCRIPTIONS** concernant les horaires d'éducation physique et sportive dans les établissements d'enseignement privé sous contrat (circulaire du 19 décembre 1978 - B.O. n° 6).

on améliore

■ **LE CODE DES PENSIONS** sur deux points, essentiellement, avec effet au 1^{er} janvier 1978.

• Cas du fonctionnaire décédé à la suite d'un attentat ou d'une lutte dans l'exercice de ses fonctions ou d'un acte de dévouement : la pension de la veuve ne peut être inférieure à la moitié du traitement brut afférent à l'indice brut 515, ce qui correspond à l'indice nouveau majoré 430.

• Cas des femmes fonctionnaires : désormais les enfants placés sous leur tutelle ou celle de leur conjoint et dont elles ont la garde effective et permanente pourront, sous certaines conditions, leur permettre de bénéficier de la bonification d'une année par enfant et de la jouissance immédiate d'une pension (trois enfants vivants ou décédés par faits de guerre ou infirmes à 80 %).

(Circulaire du 1^{er} février 1978 - B.O. n° 7.)

■ **LES TAUX** servant de base au calcul des allocations familiales, avec effet au 1^{er} janvier 1978 :

• 23 % pour le deuxième enfant à charge ;
• 38 % pour le troisième enfant à charge ;
• 37 % pour le quatrième enfant à charge ;
• 35 % pour le cinquième et chacun des suivants.

(Décret du 31 janvier 1978 - B.O. n° 7.)

Un arrêté du 26 janvier 1978, paru au B.O. n° 6, fixe les horaires et effectifs des classes de cinquième des collèges :

Article premier — Les horaires hebdomadaires applicables en classe de cinquième des collèges sont fixés, à partir de la rentrée scolaire 1978, conformément au tableau ci-dessous :

français	5 heures
mathématiques	3 »
langue vivante étrangère	3 »
histoire, géographie, économie, éducation civique	3 »
sciences expérimentales	3 »
éducation artistique	2 »
éducation manuelle et technique	2 »
éducation physique et sportive	3 »

24 heures

En français, en mathématiques, en langue vivante, une heure d'enseignement de soutien, prévue à l'emploi du temps, s'ajoutera à l'horaire ci-dessus.

Deux heures hebdomadaires optionnelles d'activités physiques et sportives pourront s'ajouter à l'horaire obligatoire. De même, pourront être prévus des horaires complémentaires pour permettre l'organisation de séances d'activités manuelles ou artistiques.

Art. 2 — Le calcul du contingent annuel d'heures d'enseignement attribué à chaque collège pour les classes de cinquième est effectué sur la base d'un effectif de référence de vingt-quatre élèves.

Pour tenir compte de contingences particulières, cet effectif pourra être au minimum de seize élèves, au maximum de trente.

En cas de dépassement de l'effectif de référence visé au premier alinéa ci-dessus, un contingent supplémentaire d'une heure par élève au-delà de vingt-quatre sera mis à la disposition de l'établissement.

Certaines de nos réponses entraînant des demandes de précisions de la part de nos lecteurs, nous croyons bon de les mettre en garde : de petits détails non signalés dans une question peuvent provoquer une réponse inexacte, celle-ci correspondant à un cas général et ne s'appliquant pas tout à fait à la situation particulière de notre correspondant.

admission à la retraite

Je suis directrice d'école au 11^e échelon et je suis mère de quatre enfants. Je crois pouvoir demander mon admission à la retraite à cinquante et un ans au lieu de cinquante-cinq ans. Pouvez-vous me confirmer cette possibilité ? Y a-t-il d'autres dispositions concernant la retraite des mères de famille ?

La loi du 26 décembre 1964 et les textes d'application de cette loi précisent que tout fonctionnaire peut entrer en jouissance de sa pension de retraite, c'est-à-dire la percevoir immédiatement, lorsque sont réunies les deux conditions de services (au moins quinze ans de service effectifs) et d'âge (cinquante-cinq ans pour les instituteurs, soixante ans pour les autres catégories).

La loi ne prévoit plus de réduction de l'âge de la retraite d'un an par enfant qu'elles ont eu pour les mères de famille fonctionnaires. Mais une dérogation est prévue en leur faveur par l'article 24 du code des pensions. La jouissance de la pension est immédiate « pour les mères de trois enfants, vivants ou décédés pour faits de guerre ou d'un enfant vivant de plus d'un an et atteint d'une invalidité égale ou supérieure à 80% ». Mère de quatre enfants, vous pouvez demander votre admission à la retraite à la date de votre choix et vous bénéficierez immédiatement de votre pension. De plus vous aurez droit à une bonifi-

cation d'une annuité par enfant pour le calcul de votre pension et, lorsque vos enfants auront atteint l'âge de seize ans, à une majoration de pension (10 % pour trois enfants, 15 % pour quatre enfants).

garage pour l'instituteur

Je suis instituteur dans une commune rurale. Des travaux sont prévus pour transformer le bâtiment scolaire. Puis-je demander la construction d'un garage, qui actuellement est un élément de confort presque indispensable dans un logement scolaire ?

Les textes qui traitent de la composition du logement scolaire auraient besoin d'une révision complète pour être remis à jour... mais aucun d'eux ne comporte l'obligation, pour la commune, de fournir un garage à l'instituteur. En revanche, aucun texte non plus n'interdit à une commune de construire ou d'aménager un garage en annexe au logement de l'instituteur. C'est un problème à régler à l'amiable au plan local.

personnel des CIO

J'ai reçu, de divers côtés, des informations sur la diminution des effectifs du personnel des centres d'information et d'orientation (CIO). Y a-t-il des normes pour la dotation des centres en personnel ? Au moment où les procédures d'orientation prennent une importance considérable, il n'est pas normal d'assister à un ralentissement du recrutement des personnels des CIO. Qu'en pensez-vous ?

Il est exact qu'au budget de 1978 le nombre d'emplois d'élèves conseillers a été ramené de 500, prévus initialement, à 430. Mais, par contre, il a été créé 195 emplois de direc-

teurs de CIO, ce qui porte le nombre total de ces emplois à 3 077. De plus, des stages de préparation aux concours de recrutement sont prévus, comme en 1977. En règle générale, on admet qu'un centre comportant un directeur et sept à huit conseillers peut se charger de sept à huit mille élèves des collèges, compte tenu de la demi-décharge de service dont bénéficie le directeur. Dans l'avenir, on peut espérer que les centres, dont le rôle ne cesse de grandir, seront dotés d'effectifs plus importants pour faire face à leurs multiples tâches.

cahier de préparation

J'ai cherché en vain dans plusieurs manuels de législation un texte réglementant l'obligation, pour l'instituteur, de présenter le cahier-journal de préparation ainsi que les tableaux de répartition mensuelle, annuelle, chant, récitation, etc., lors d'une inspection. J'ai pourtant découvert un texte astreignant l'instituteur à la tenue et à la présentation d'un cahier de préparation personnel, mais il date du Second Empire. Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes, Fortoul, voulait corriger par ce moyen la médiocrité pédagogique des instituteurs de l'époque. Existe-t-il d'autres textes à ce sujet, toujours en vigueur ?

Il n'existe aucun texte réglementaire imposant à l'instituteur de présenter un cahier-journal de préparation, les tableaux de répartition mensuelle et annuelle des chants et réceptions, etc., lors d'une inspection.

Mais cela n'interdit pas aux autorités scolaires de demander aux maîtres de leur circonscription de présenter de tels documents. Un règlement départemental pourrait inscrire dans ses articles la liste des documents à produire éventuellement lors d'une inspection ; il devrait être préparé en CTP.

René Guy

enseignants et enseignements

Ouvrage collectif

Traité des sciences pédagogiques
Tome VII : **Fonction et formation
des enseignants**

PUF, 456 p., 125 F.

Le septième volume du monumental **Traité des sciences pédagogiques**, publié sous la direction de Maurice Debesse et Gaston Mialaret, est aujourd'hui disponible. Il porte sur « Fonction et formation des enseignants », cœur même de tout système éducatif, et douze spécialistes se sont attachés à parcourir rationnellement cet immense territoire où s'inscrivent nos actions quotidiennes.

La fonction enseignante, objet de la première partie du livre, donne lieu à une analyse d'Antoine Léon sur « La profession enseignante : motivations, recyclage, promotion », puis à l'étude du « Statut social des enseignants » (Suzanne Mollo), à la description d'un « Profil d'éducateur-enseignant » (Gaston Mialaret), à « L'évaluation des enseignants » (Gilbert de Landsheere), à la « Psychopathologie de la fonction enseignante » (F. Amiel-Lebigre et Pierre Pichot).

La seconde partie est consacrée à la formation des enseignants, sous la plume de Jean Vial, aussi bien pour les instituteurs que pour les professeurs. Gaston Mialaret y apporte sa contribution, à propos notamment des « Méthodes et techniques de la formation des éducateurs », de même que Lucien Lefèvre sur « La formation des éducateurs spécialisés », et Jean Berbaum sur « La formation des enseignants dans les pays en voie de développement. » L'apport des sciences de l'éducation à la formation des éducateurs est analysé par Antoine Léon ; un coup de projecteur est donné par A.M. Huberman sur « L'évolution de la formation américaine ».

Livre de base, élaboré, selon ses architectes, « loin du vacarme des discussions passionnées », et dont l'objectif explicite est « d'apparaître comme un travail collectif ouvert et de bonne foi ». Ambitions en tous points convaincantes et constamment menées à bien.

Jean-Claude Milner

De la syntaxe à l'interprétation

Le Seuil, 408 p., 89 F.

Les travaux linguistiques prolifèrent aujourd'hui, dans la ligne des multiples recherches qui sont conduites en ce domaine, tant en France qu'à l'étranger. Celui que nous propose Jean-Claude Milner est de la plus haute volée. Etudiant successivement « La morphologie de quelques déterminants nominaux » (article défini générique, article indéfini, article partitif, expressions quantitatives nominales), « L'unité syntaxique des expressions quantitatives », l'auteur débouche sur l'analyse de « Quelques structures non quantitatives » (délimitation d'une classe de noms, structure des expressions de qualité) puis sur « Le système qualitatif », et sur quelques « Particularités diverses des expressions qualitatives » (notamment l'emploi des noms de qualité dans le dialogue, les incises qualitatives et leur rapport à la phrase, les noms de qualité et les relatives). Ensuite vient une analyse très fouillée des exclamatives.

Livre d'accès difficile, mais d'une richesse théorique telle qu'il intéressera également les chercheurs et les enseignants de langues, l'ouvrage de Jean-Claude Milner est appelé à alimenter de multiples discussions dans les divers milieux pédagogiques concernés. Il faut souhaiter, par conséquent, que beaucoup d'enseignants feront l'effort d'entrer dans cette mer théorique. Ils en seront récompensés.

Paul Zumthor

Le masque et la lumière

Le Seuil, 320 p., 65 F.

Les ouvrages de Paul Zumthor sont aujourd'hui bien connus. Celui qui nous est ici proposé porte sur la poétique, dont on sait quelle place elle tient désormais dans les recherches sur la langue et sur l'histoire littéraire. Ce sont les grands rhétoriciens qui, cette fois, focalisent l'attention de l'auteur.

« Profondément enracinés dans une terre lourde et féconde, déchirés entre des forces qui, plus que des prolongements occasionnels, avaient en eux-mêmes leur lien, les rhétoriciens signifient collectivement un moment dramatique de l'histoire européenne, mais aussi, de façon exemplaire, de toute histoire : celui où elle s'affronte à elle-même, se contredit et se dépasse dans et par le verbe de ce qu'il faut bien appeler la poésie. » Vaste ambition donc, qui vise à étudier l'inscription du texte dans une histoire et de l'histoire dans le texte.

Paul Zumthor nous entraîne d'un pas alerte dans ce vaste territoire où nous retrouvons nos racines littéraires. Dans ce livre érudit et d'accès difficile, se découvrent à chaque instant les sources qui, jusqu'à nos jours, alimentent la langue et la littérature de chez nous.

Louis Porcher

Jean Fabry

**Introduction à la psychopédagogie
de l'expression**

Labor-Nathan, tome I, 52 F.

Destiné « à tous ceux qui, à l'école et hors de l'école, se préoccupent des problèmes d'expression et de communication », ce livre tente de faire le point des multiples recherches consacrées à ces questions. En quelques chapitres, il présente de façon synthétique des données venant de la linguistique ou la psychologie du comportement sans omettre d'évoquer au passage les études moins strictement liées à l'aspect lexico-syntaxique de l'énoncé

(le geste, la prise de conscience du corps, le besoin de relation...). Dans une deuxième partie, l'auteur propose une série de techniques, basées sur des expériences d'expressions corporelles et vocales qu'il a lui-même faites dans l'enseignement secondaire.

Livre utile donc pour les formateurs mais qui n'apporte pas beaucoup de connaissances nouvelles dans les domaines évoqués. On

regrettera, par exemple, que les travaux et les expériences menés aux Etats-Unis et au Canada concernant l'ethnologie de la communication ne soient pas du tout traités. Des études comme celles de Gofmann, Labov, Hymes, Cazden, pour ne citer qu'eux, renouvellent complètement les analyses du langage en situation réelle que l'on a pu faire jusqu'à présent.

Claudine Dannequin

— à lire aussi —

Maurice Duverger et Gérard Morteveille

Une école pour être heureux

Nathan, 112 p., 27 F.

Voici des exemples de mises en application des textes officiels ayant jalonné la rénovation pédagogique au niveau de l'école élémentaire depuis 1969. Les expériences relatées portent essentiellement sur des activités dans le cadre de l'éducation active. L'auteur fournit ensuite des suggestions pratiques concernant l'aménagement de la salle de classe et de l'école.

Chaque maître pourra s'inspirer de ces relations, à condition de les considérer non pas comme des « modèles » à imiter, mais comme une façon personnelle de mettre en œuvre un travail scolaire dans une perspective nouvelle d'initiative, de communication et d'ouverture.

Jean-Pierre Serri, avec la collaboration de J. Thiébaud

Les activités d'éveil

Delagrave, 286 p., 55 F.

La pédagogie de l'éveil pose de difficiles problèmes aux enseignants. Jean-Pierre Serri les aborde de front, n'hésitant pas à revenir aux débats théoriques fondamentaux lorsqu'il le croit nécessaire.

Dans cet ouvrage alternent donc des développements appartenant à la philosophie de l'éducation et des relations de travaux dans les classes, d'enquêtes, d'expériences. Le lecteur y trouvera aussi des indications concernant l'évaluation ; on reste toutefois sur sa faim devant le peu de données à propos de l'éveil en « sciences sociales et humaines ».

Le livre fourmille de suggestions et de renseignements utiles : bibliographies, adresses, documents ainsi qu'un précieux inventaire des questions administratives et juridiques dressé par Max Maulat. Voici donc une nouvelle contribution à la construction de la pédagogie de l'éveil.

Monique et Edith Biezunski

Formulaires et tables de valeurs pour les sciences physiques

Hachette, coll. « Faire le point », 222 p., 25 F.

Aide-mémoire, formulaire pratique au moment des T.P., ouvrage de « révision rapide » au moment du passage d'un baccalauréat scientifique, ce petit livre peut être tout cela. Il faudrait, pour bien faire, que l'élève ou l'étudiant l'ait constamment à sa portée, qu'il sache l'utiliser rapidement et à bon escient, non comme source d'informations qu'il ne peut être du fait de son caractère trop schématique, mais comme système de référence qui peut éviter d'avoir à feuilleter plusieurs ouvrages dispersés sur toute la scolarité du second cycle du second degré. Je ne pense pas, comme le prétendent les auteurs, qu'il s'agisse là d'un « outil commode pour rechercher les solutions des problèmes de sciences physiques », ceux-ci ne se résolvant pas en choisissant, dans ce qui ne serait qu'un catalogue, les formules qui paraissent les meilleures...

Détaché de tout contexte d'apprentissage, cet ouvrage n'aurait aucune valeur ; mis à la disposition de l'élève dès la classe de seconde afin qu'il puisse constamment y faire appel, il devrait prendre tout son sens, permettant vérification, mémorisation et révision.

Notes de lecture établies par C. Cousin, P. Ferran et F. Mariet

pour décoder la B.D.

Dans notre n° 339 du 12 janvier dernier, l'article « savoir lire entre les images » présentait un choix d'études et de documents concernant la bande dessinée. Il convient aujourd'hui d'y ajouter les deux titres suivants :

■ **Lecture et bande dessinée** (Edisud, La Calade, route Nationale 7, 13100 Aix-en-Provence). Nous conseillons vivement à tous les enseignants de consulter cet ouvrage. On y propose l'initiation à une triple lecture : celle du texte (pylactères et sous-titres), celle de l'image et celle de l'ensemble des deux.

■ **Clefs pour la bande dessinée**, de Jean-Bruno Renard (Seghers, coll. « Clefs », 256 p., ill., 25 F). Comme tous les ouvrages de cette collection, celui-ci combine différents types d'approche. Construit de façon rigoureuse, il commence par un assez large panorama historique, puis se préoccupe des techniques d'expression : codes pictural, narratif et idéographique. Un troisième volet traite de la sociologie de la bande dessinée ; dans cette partie, on trouvera différents tableaux statistiques, dont les résultats d'un sondage concernant les lecteurs de B.D. Dans sa conclusion, ce livre clair et documenté fait une place à « l'intérêt pédagogique » de la bande dessinée (à condition qu'elle soit « bonne ») qui éveillera, dit l'auteur, l'esprit critique et le sens de l'humour ; nous sommes bien d'accord avec lui pour estimer que ces deux qualités ont bien besoin de se développer. Ces **Clefs** se terminent par une sélection d'albums (bien réduite !) et par une bibliographie très bien faite. Pourquoi, à la place des trente albums cités, n'avoir pas effectué un répertoire des principaux auteurs de B.D. en citant quelques-unes de leurs productions les plus marquantes ? Cela aurait permis de mentionner davantage d'œuvres et de ne pas laisser dans l'oubli des talents aussi marquants que ceux d'un Hugo Pratt, d'un Moebius, etc.

P. F.

musique, musiques

Antoine Goléa

La musique, de la nuit des temps aux aurores nouvelles

Editions Alphonse Leduc, 2 vol., 954 p.,
index, 45,80 F

Les histoires de la musique ne manquent certes pas. Celle-ci toute-fois mérite notre attention : elle est agréable à lire. En effet Antoine Goléa, que tous les mélomanes et les musicologues connaissent, mêle à une culture musicale impressionnante un talent merveilleux de critique et de polémiste : il ose, et le revendique, dire « Je ».

Sous sa plume, les musiciens redeviennent vivants, ils ne sont pas seulement compositeurs ou interprètes mais aussi tout simplement des hommes « comme les autres ». C'est Liszt le virtuose et « le tombeur de quelques-unes des plus fameuses beautés d'Europe », c'est Mahler qui se débat au milieu des intrigues sur « arrière-fond d'antisémitisme », c'est Boulez vivant dans une chambre de bonne « du côté de la Bastille ».

Une histoire de la musique donc, mais en même temps aussi une histoire sociale des musiciens. L'idée est neuve et l'on peut regretter qu'Antoine Goléa n'ait pas approfondi davantage cette direction.

Danièle Pistone

La symphonie dans l'Europe du XIX^e siècle (Histoire et langage)

Librairie Honoré Champion, 190 p., bibliogr.,
index, 38 F

Ce livre mérite l'attention des professeurs d'éducation musicale et de tous les mélomanes car l'auteur réussit, en un petit nombre de pages, à décrire les principales tendances de la symphonie, de Beethoven à Mahler.

Le premier mérite de cet ouvrage, c'est son aspect synoptique : grâce à des tableaux très clairs, l'auteur inventorie et compare les propriétés des symphonies écrites par les musiciens du XIX^e siècle (tonalité, dates, durée, effectif de l'orchestre, tempo, formes, etc.). Voici des informations bien précieuses, que ne donnent que trop rarement les pochettes de disques. Le lecteur pourra trouver aussi des précisions, à la fois claires et rigoureuses, sur l'évolution de la composition des orchestres symphoniques, sur les formes et le langage.

Parfois au détour d'une page, Danièle Pistone évoque aussi, hélas trop allusivement, les relations des formes musicales au monde social et économique.

L'escargot folk

Revue mensuelle — 43, rue Léon-Frot,
75011 Paris — abonnement annuel : 50 F

Voici une revue qui se préoccupe du chant, de la musique à travers les époques et les pays, des instruments d'aujourd'hui et d'hier, de disques... Une revue qui ne se réduit pas à être une simple collection de photos colorées des vedettes du « show-business » mais qui, évitant d'être à la fois infantilissante ou par trop technique, apporte à de jeunes lecteurs des connaissances sur les airs populaires traditionnels, leur évolution, les formes actuelles, etc.

Dans son dernier numéro (51, février 1978 — 50 p., 5 F), vous trouverez à chaque page des preuves de toutes ces qualités : entre autres, un dossier consacré à la vielle qui n'est pas, loin s'en faut, un instrument suranné ; des informations diverses et des nouvelles concernant les groupes et ateliers d'animation, les stages de violon, de banjo, de guitare, de chant et de danse.

Si la musique est reconnue comme un élément essentiel de la culture, **L'escargot folk** se montre l'un de ses meilleures véhicules.

Notes de lecture établies par
P. Ferran et F. Mariet

la réalisation - 8 de la réalisation

L'élaboration de la plupart des productions audiovisuelles impose la rédaction d'un scénario. Celui-ci peut être fixé avant les prises de vue et le tournage, ou bien après coup, sur des images antérieurement enregistrées qu'il s'agit de monter dans un certain ordre. Son rôle apparaît double : dans le premier cas il n'est que nécessaire à certaines réalisations ; dans le second, il est indispensable pour toutes.

La démarche que l'on peut qualifier de professionnelle suppose presque toujours la rédaction du scénario antérieurement au tournage du film, tandis que la méthode qui consiste à sélectionner parmi des images et des sons captés sans idée préconçue celles et ceux qui conviendront le mieux à ce que l'on désire illustrer s'apparente davantage à une procédure qualifiée de réalisations d'amateur, même d'amateurs « avertis ».

La rédaction du scénario préalable-ment aux opérations de tournage s'est imposée très vite avec le développement du cinéma commercial. C'est le scénario qui permet de juger à l'avance de l'intérêt, voire de la qualité, d'un film, c'est lui qui est soumis aux producteurs ou aux commissions d'avances sur recettes permettant, comme leur nom l'indique, de commencer un tournage sans avoir réuni tous les fonds nécessaires. Au vu de la description exacte de l'histoire, des personnages et des décors, en plans et en séquences, on peut donc espérer se faire une idée du film, à condition bien sûr de savoir lire et interpréter le codage utilisé.

Mais cette structure n'est pas née avec le cinéma et bien qu'elle ait été privilégiée depuis le début, on ne doit pas oublier certaines tentatives célèbres pour rompre le carcan jugé trop pesant du scénario qui régimentait tout le tournage et en exclut toute improvisation. **Zéro de conduite** fut

: étapes audiovisuelle

un des exemples les plus éclatants, mais encore fallait-il le génie de Jean Vigo pour mener l'entreprise à son terme. On peut imaginer l'accueil qui serait réservé à un réalisateur qui se présenterait en déclarant vouloir tourner sans scénario...

Le cinéma professionnel et par extension l'audiovisuel institutionnel, quels que puissent être les publics visés et les contenus à illustrer, reconnaissent la nécessité de cette programmation et l'appliquent à la lettre. En raison des possibilités propres du moyen utilisé (le cinéma) et par un phénomène de mimétisme un peu mystérieux, un bon nombre de réalisations non professionnelles ont repris ce schéma et reproduisent l'organisation du cinéma commercial. Nous essaierons de découvrir dans quelle mesure le scénario peut et doit être séparé de la planification du tournage.

La nature et les possibilités des différents moyens audiovisuels nous amèneront à diversifier les incidences de la rédaction antérieure ou postérieure du scénario, selon qu'il s'agira du Super huit, de la vidéo, du montage de diapositives en vue par vue ou en fondu enchaîné. On peut déjà signaler que le diaporama possède une marge de manœuvre plus vaste puisqu'il n'est pas l'héritier

direct d'un grand moyen de communication universellement reconnu.

Après avoir clarifié le vocabulaire couramment employé et rappelé le sens qu'on peut attribuer à certains termes un peu spécialisés (synopsis, scénario, séquences, découpage, plans, etc.) nous nous attarderons davantage sur l'acquis pédagogique intense lié au travail d'organisation interne de la production, tant sur le plan des disciplines fondamentales que sur celui de la maîtrise des langages de l'audiovisuel.

La logique des réalisateurs sera sans cesse mise à contribution, la recherche des meilleurs enchaînements entre les séquences ne pourra que la fortifier. L'acquisition et la pratique du français oral passent bien sûr par l'enregistrement des textes ou des musiques (intonation, expression corporelle, écoute de l'autre, etc.) mais aussi par l'examen des raccords possibles ou impossibles entre différents paragraphes (articulation des niveaux de langue). Nous tenterons également de donner quelques exemples d'approche de la narration (unités d'action, de temps...), de la mise en forme de la pensée et de sa codification.

Tous ces travaux sur l'élaboration des scénarios constituent sans doute une gamme d'exercices du plus haut intérêt, à la condition pour les instigateurs et les utilisateurs de maîtriser correctement les moyens audiovisuels, leurs langages et leurs possibilités d'emploi parmi les autres moyens classiques ou modernes.

Jean-Luc Michel

pour les auteurs de diaporamas

La XXVII^e Coupe d'Europe du diaporama, connue également sous le nom de Festival international de l'image, doit se dérouler dans la ville d'Epinal entre le 15 et le 18 juin 1978. Il s'agit d'un concours ouvert aux auteurs de diaporamas en fondu enchaîné, avec deux projecteurs, accompagnés d'un enregistrement sonore sur bande magnétique.

Aucun sujet n'est imposé. Les auteurs devront simplement classer leur production dans l'une des catégories suivantes : tourisme, documentaire ; thème, essai ; poésie, musique, chanson ; humour ; notre siècle ; montage professionnel. **Date limite des envois : 15 avril 1978.**

De nombreux prix seront attribués, notamment sous forme de matériel audiovisuel.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser auprès du secrétaire du Festival international de l'image : M. J. Thouvenot, 44, rue Français, 88000 Epinal.

la RTS vous propose

pour le premier degré

Le mardi 7 mars (de 14 h 05 à 14 h 25, sur TF 1), la série pluridisciplinaire « Activités d'éveil autour d'un thème : les loisirs dans votre vie » présente **Vacances vertes en Limousin**. Isabelle et Patrick (dix et onze ans), accompagnés d'un ami, passent leurs vacances dans le Limousin à bord d'une roulotte tirée par un cheval



(la roulotte illustre une forme d'aventure quelque peu insolite ; en outre, ce choix répond à l'intérêt spontané de l'enfant pour l'animal dont il se sert et auquel il doit apporter des soins quotidiens). Ils cheminent sur les routes du Bandiat Tardoire, le pays du châtaignier... Il faut consulter une carte routière, chercher un endroit pour passer la nuit, soigner le cheval, préparer les repas... Cette aventure est surtout l'occasion d'une découverte, celle du milieu rural, et de nombreuses rencontres de personnages pittoresques et attachants qui, tous, révèlent aux enfants un métier (sabotier, feuillardier), un geste, une tradition, un langage jusque-là insoupçonnés.

pour les sixièmes et les cinquièmes

Un zoo dans ma maison : tel est le titre de l'émission de Gérard Durrel, écrivain anglais, naturaliste, auteur de nombreux livres à la fois documentés et distrayants sur les animaux, qui sera pré-

sur votre agenda

sentée dans le cadre de la série « Des œuvres au langage » le vendredi 10 mars (de 14 heures à 14 h 20, sur France-Culture). Cette émission propose aux jeunes auditeurs une réflexion sur un problème actuel auquel ils ont sans doute déjà été sensibilisés par des émissions de radio et de télévision : le problème des zoos. Des hommes peuvent-ils continuer à organiser des zoos-mouroirs comme il en existe trop ? Quelles conditions faut-il exiger de la part de qui veut ouvrir un jardin zoologique ? Le zoo dont il s'agit dans le livre de Gérard Durrel est une petite réserve naturelle d'amateur que l'auteur a constituée dans la propriété d'un ami sur l'île de Jersey ; cette histoire vraie, racontée avec verve et humour, est une leçon d'amour des bêtes et de la nature. L'émission sera composée de deux parties :

- une interview de Philippe Diolé, un des principaux collaborateurs du commandant Cousteau dans la défense de la nature qu'il a entreprise, auteur d'un ouvrage très documenté et percutant sur nos rapports avec les animaux, où il aborde le problème des zoos ;
- une lecture d'extraits de *Un zoo dans ma maison*, choisis pour la plupart pour leur caractère humoristique.

pour les quatrièmes et les troisièmes

Un débat à l'antenne, le jeudi 9 mars (de 15 heures à 15 h 30, sur TF 1) : le but de cette émission en direct est de familiariser les élèves et leurs familles aux procédures d'orientation, les aider dans ce qui peut leur apparaître, à première vue, comme un dédale administratif, « dédramatiser » l'orientation. Les familles verront sur le plateau des parents, des élèves, semblables à eux, anxieux comme eux. Les questions qui seront posées aux enseignants et aux conseillers d'orientation, eux-mêmes auraient pu les poser ; et les réponses qu'ils entendront les aideront, sinon à résoudre leurs propres problèmes, du moins à mieux les situer.

pour la formation continue

Rappelons la dernière des trois émissions consacrées à l'artisanat, que nous avons signalées dans notre n° 343 du 9 février : **La femme : se faire reconnaître**, diffusée le mardi 7 mars sur Antenne 2 de 13 h 05 à 13 h 35.

stages

■ Animation, information, communication.

Ce stage, organisé par le département Education permanente de l'université des langues et lettres de Grenoble, se déroulera dans cette ville du 13 au 24 mars. Destiné à sensibiliser animateurs, élus locaux et pédagogues aux aspects théoriques et pratiques de la communication audiovisuelle appliquée à différents domaines, il traitera des sujets suivants : information municipale et locale ; exposition synthétique d'un dossier ; reportages et interviews. Les deux supports retenus sont le diaporama et la vidéo. Frais de participation : 100 F. Pour tous renseignements : secrétariat de l'ESEAC II, Université des langues et lettres (Bureau A 214), BP 25 X, 38040 Grenoble Cedex. Tél. : 44-82-18, poste 489.

■ Le Comité protestant des centres de vacances organise trois stages durant les vacances de Pâques :

• **deux stages de formation d'animateurs, option internationale** s'adressant aux personnes (17 ans minimum) qui désirent travailler comme animateurs dans un centre de vacances ou de loisirs en France ou à l'étranger : du 1^{er} au 8 avril à Besançon ; du 8 au 16 avril à Paris. Prix du stage : 495 F ; frais de voyage remboursés.

• **formation d'animateurs, option enfants handicapés**, du 8 au 16 avril à Paris. Ce stage, ouvert à tous, a été plus spécialement conçu à l'intention de personnes ayant une expérience d'encadrement d'enfants handicapés ou désirant en acquérir une. Prix du stage : 650 F. Pour tous renseignements : CPCV, 47, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : 280-06-99.

rencontres

■ **Les III^e Rencontres internationales du cinéma d'animation** (RICA), organisées par le Ciné-Club d'Annecy se dérouleront dans cette ville du 24 au 27 mars prochain. Outre de nombreux hommages et rétrospectives, ces Rencontres présenteront un « Panorama du jeune cinéma d'animation français ». Tout film réalisé « image par image », postérieurement au 1^{er} janvier 1977, par un cinéaste d'animation âgé de moins de trente ans (limite reportée à trente-cinq ans dans le cas d'un premier film), peut participer à cette mani-

festation non compétitive, sans sélection ni droit d'inscription. Pour tous renseignements, écrire aux RICA, Ciné-Club, 6 bis, rue de la Paix, 74000 Annecy — ou téléphoner à Paris au 878-97-19.

exposition

■ **La terre et les volcans**, exposition itinérante (voir notre n° 336 du 8 décembre), sera jusqu'au 18 mars au CRDP de la Haute-Garonne, 3, rue Roquelaine, Toulouse. Elle se rendra ensuite à Figeac, puis en Haute-Loire (Le Puy, Monistrol-d'Allier). Pour tous renseignements complémentaires : La Maison des Volcans, Château Saint-Etienne, 15000 Aurillac. Tél. : (71) 48-49-09.

vacances - loisirs

■ Connaissance du Rouergue méridional.

Sur le thème « Art et civilisation au Moyen Age », six jours de découverte de la vallée du Tarn et de ses alentours, en compagnie d'une historienne de l'art : chacune des promenades proposées illustre un thème historique précis par la visite détaillée de deux ou trois monuments. Cette approche pratique de l'art, de ses techniques et de ses fonctions, est aussi invitée à deviner la civilisation médiévale à travers le patrimoine architectural, les souvenirs et les coutumes d'une région. L'hébergement se fera dans une ferme du Causse. Séjours de six jours du 3 au 22 avril. Pour tous renseignements (joindre une enveloppe timbrée) : Nicole Andrieu, Vabres l'Abbaye, 12400 Saint-Affrique.

■ Connaissance des plantes.

Ce stage, qui se tiendra du 9 au 14 avril au Centre régional de Saint-Vincent-Jalmoutiers (Dordogne), est organisé par la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente de Périgueux. Il enseignera la cueillette, la détermination et la conservation des plantes, ainsi que la botanique et les traditions populaires qui s'attachent à elles : leur utilisation, alimentaire, médicale et artisanale. Prix du stage : 440 F, comprenant les frais du stage, la nourriture, l'hébergement dans des pavillons en forêt. Pour tous renseignements et inscriptions : la FOL de chaque département, ou le Service régional formation Aquitaine, 7, rue la Boétie, 24001 Périgueux. Tél. : 08-30-30.

LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES

150 modèles vitrés
SUPERPOSABLES - JUXTAPOSABLES
ACCORDABLES - ETROITS - LARGES

150 combinaisons
d'assemblage
PAR SIMPLE POSE ET SANS FIXATION

**Prix
Imbattables**

BIBLIOTHÈQUES STANDARD VITRÉES

7 HAUTEURS de 64 à 224 cm
4 LARGEURS : 64 - 78 - 94 - 126 cm
2 PROFONDEURS :

20 et
25 cm



Prof. utile
16,5 ou 21,5 cm
Hauteur utile
entre les rayons 25 cm

BIBLIOTHÈQUES GRANDE PROFONDEUR

Spécialement conçues pour servir de base à tous nos modèles standard ou pour très gros volumes, encyclopédies, livres d'art, disques, etc

4 LARGEURS : 64 - 78 - 94 - 126 cm
5 HAUTEURS de 83 à 222 cm
2 PROFONDEURS :



30 et
38 cm

Prof. utile :
26,5 ou 34,5 cm
Hauteur utile
entre les rayons du bas : 36 cm - autres : 33

MODELE DE JUXTAPOSITION ET DE SUPERPOSITION



Comment SUPERPOSER :
Tous nos modèles de mêmes largeurs, de profondeurs et hauteurs différentes peuvent être posés l'un sur l'autre sans aucune fixation.

Comment JUXTAPOSER :
Tous nos modèles de mêmes profondeurs, mais de hauteurs et largeurs différentes peuvent être juxtaposés sans aucune fixation.

la joie de lire retrouvée...



des bibliothèques qui grandissent avec vos lectures.

Visitez nos expositions

PARIS 75014 - 61, rue Froidevaux

Magasin ouvert sans interruption tous les jours de 9 h à 19 h
même le samedi

Métro : Gaité - Raspail - Edgar Quinet - Autobus : 28-38-58-68

EN PROVINCE

AMIENS, BORDEAUX, CLERMONT-FD, GRENOBLE, LIMOGES,
LILLE, LYON, MARSEILLE, MONTPELLIER,
NANTES, NICE, RENNES, STRASBOURG, TOULOUSE, TOURS,

BRUXELLES, LIEGE, GENEVE

BON pour un catalogue couleur
GRATUIT à retourner à
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES
75680 Paris CEDEX 14

Veillez m'adresser sans engagement votre CATALOGUE
BIBLIOTHÈQUES VITRÉES contenant tous détails, hauteur, largeur,
profondeur, bois, contenance, prix, demande de devis, etc.

Code postal

ou par téléphone

Répondeur automatique 24 h. sur 24

**INSTALLEZ-VOUS
VOUS MEME
ULTRA
RAPIDEMENT !...**

**SPÉCIALITÉ DE
RUSTIQUES VITRÉES
SUPERPOSABLES**

Teinte noyer. Frontons, dessus et socles
débordants avec moulures de style en
bois massif



GRAND MODELE
RUSTIQUE
Ht 208 - Larg. 116
Prof. 33



BIBLIOTHÈQUE
RUSTIQ. TOUTS FORMATS
Ht 205 - Larg. 94
Prof. 42/27,5

JUXTAPOSABLES

Élagères en multipli. montants en aggloméré bois (panneau de particules)
placage traité ébenisterie, vernis mat satiné. Teinte noyer. Frontons, dessus
et socles débordants avec moulures de style en bois massif. Pieds en forme
Vitrés claires coulissantes avec onglets.
Différentes essences de bois.



Grâce à notre système exclusif de moulures amovibles par simple pose, sans
fixation.
Largeur de l'ensemble : 228 cm - Hauteur : 208 cm - Profondeur : 33 cm
Contenance : 400 volumes
Livrés montés.

MODÈLES CONTEMPORAINS

réalisés en PROFILE ALUMINIUM ANODISE BROSSÉ

et en stratifié blanc ou noir assemblage

très facile grâce au brevet français A.T.X.

2 Hauteurs : 200 cm et 245 cm -

2 couleurs : blanc ou noir - juxtaposables



(modèle vitré)

78 cm de large
cont. 130 vol. Club
ou 90 gros vol.



94 cm de large
cont. 150 vol. Club
ou 105 gros vol.

Ces modèles sont livrés non vitrés, mais peuvent néanmoins,
grâce au brevet A.T.X., être équipés de portes en verre
ou en porsol bronzé de 6 mm d'épaisseur, qui coulissent dans
des traverses spéciales pour être placées à n'importe
quel endroit de
la bibliothèque.

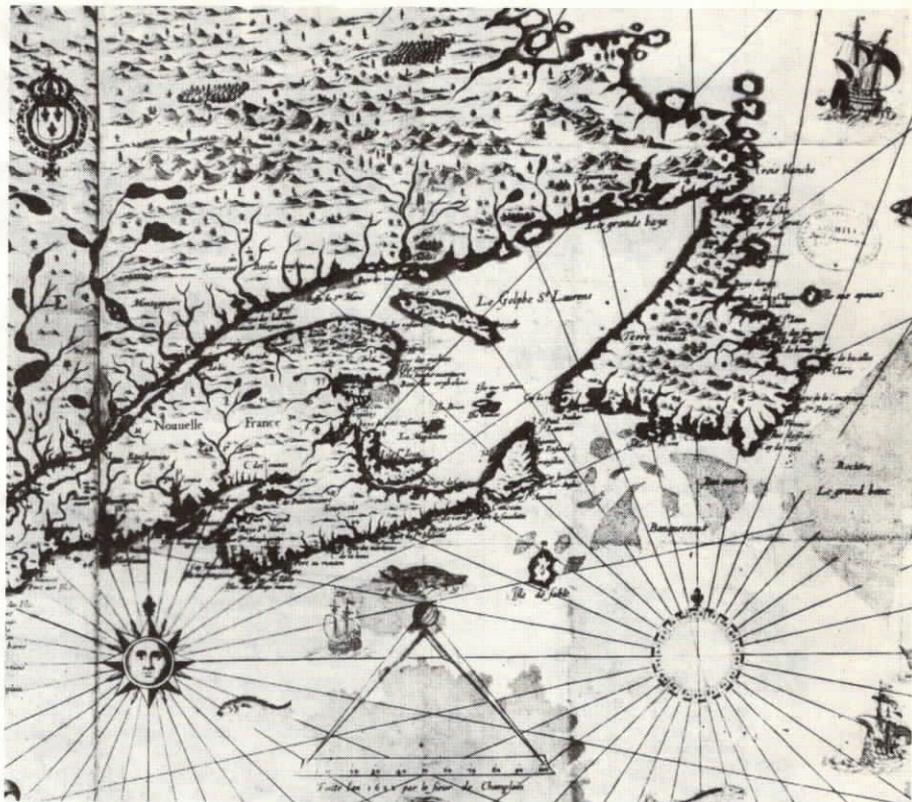


Juxtaposition
de modèles
" Profilé Alu "

EN 09

fragment d'une carte du Canada
établie par Champlain
au début du XVII^e siècle

en couverture,
carte de la partie orientale
du Canada ou Nouvelle-France, 1689



écritures et parlures de l'Acad

« Speak white ! ».
C'est la recommandation
traditionnelle
à quoi
sont accoutumés
les Canadiens
de langue française,
Acadiens et Québécois.
« Speak white ! ».
C'est-à-dire :
Faites-vous comprendre !
Parlez clair !
Comportez-vous
en personnes civilisées !

« *NOUS SOMMES un peuple inculte et bègue* », déclare Michèle Lalonde dans un poème de révolte qui s'intitule précisément « Speak white ». Pourquoi « *inculte et bègue* » ? Parce que la langue française, telle qu'on la parle de l'autre côté de l'océan n'est pas le français « correct » en vigueur chez nous. Et cette langue pittoresque, rugueuse, riche en images familières, personne ne parvient à la situer, à la fixer : largement ouverte à l'invasion de nombreux anglicismes, elle devient même parfois un jargon composite, le *joual*, où se mêlent les éléments de deux langues, devenues des résidus de langues. Et pourtant, ce joual lui-même, quelle force et quelle amertume y sont attachées, quand il est employé par dérision, mettant en évidence la cruelle situation d'un peuple dont l'identité est perpétuellement menacée par les pressions de l'extérieur ! Michèle Lalonde peut écrire dans « La deffence et illustration de la lan-

gue québecquoise » (1) : « [...] il arrive que le joual soit une parlure volontaire, empruntée non tant par nécessité mais très systématiquement par un certain nombre de gens qui la privilégient à des titres divers : par humour ou par dérision ; ou bien moyen de dévouement ; ou comme l'expression ultime du dédain et mépris de soi ». Ainsi le joual est-il comme la limite inférieure, la frontière de cette langue qui connaît en deçà de cette dégradation ultime, une très grande diversité, une souplesse si fluctuante qu'elle n'est jamais sûre de ses modèles.

Certes, toute langue vivante se transforme, et les puristes s'indignent bien vainement des altérations du langage qui sont non seulement inévitables mais encore apparaissent comme signes de jeunesse et de santé : mais la langue du Québec, elle, est dans une situation tout à fait singulière, car ses altérations lui font courir un risque mortel, celui de la perte

d'identité, car ce n'est pas une transformation du dedans à quoi elle est naturellement soumise ; ce sont des apports étrangers qui détériorent sa structure, défont sa syntaxe pour aller jusqu'à la destruction totale représentée par le joul.

Jacques Godbout, cinéaste et romancier, est un de ceux qui fondèrent, dans les années 50, la revue *Liberté* et il se moque avec verve des bizarreries du joul. Son dernier roman, *D'amour P.Q.* (2), fait parler deux dactylos québécoises et accuse la différence du langage parlé et de la langue littéraire représentée par le manuscrit que les jeunes filles copient pour un romancier, leur client. Curieuse-

par là donner une idée du langage des émigrants ? Là encore, deux tendances concourent à la spécificité de la prononciation : car si le « r » roulé vient en effet de l'ancien français, les diphtongues, elles, se disent à la façon anglaise, et les dentales portent aussi la marque de l'anglais (t prononcé tz, d prononcé dz). Il faut remarquer que « l'accent » québécois est très diversement réparti : tantôt très évident, tantôt à peine perceptible. Il est certain que cet accent ajoute une forte saveur à telle page de belle langue, comme celle d'Antonine Maillet dont le dernier roman, *Les cordes de bois* (3), connaît un grand succès en dépit des obscurités, pour nous, d'une langue qui ne

qui s'exerce à la fois à l'encontre des anglophones (dont la majorité numérique est écrasante à l'entour) et à l'encontre des cousins Français (« maudits Français » ! dit-on) qui, eux aussi, sont des accapareurs de langue, dans la mesure où ils prétendent que le français de France est le seul « pur », le seul vrai, et la prononciation d'Ile-de-France la seule légitime. Dans le texte déjà cité de Michèle Lalonde, l'auteur déplore cette attitude tout en l'excusant, en raison de la situation culturelle particulière d'un peuple cerné de tous côtés et pénétré d'éléments étrangers. Comment ne pas raidir ses défenses et se tromper peut-être d'adversaire ?

Ces excès eux-mêmes témoignent pour la vitalité d'une espérance et d'une foi qui s'expriment comme elles peuvent, parfois en désordre. Les Editions d'Acadie ont publié un curieux « roman d'anticipation » de Claude Le Bouthillier, *L'Acadien reprend son pays*. On y voit se fonder une société utopique dont la capitale réside dans la petite île de Miscou. Les quelque trois cents familles composant cette communauté s'affirment comme un Etat souverain et indépendant, distinct du Québec. L'Acadie a ses représentants à l'ONU, et ses responsables n'hésitent pas à faire pression sur le pape, en organisant son enlèvement, afin d'alerter l'opinion mondiale : les revendications de l'Acadie dépassent infiniment l'île de Miscou, puisqu'il ne s'agit de rien moins que d'obtenir le désarmement général pour commencer !

Voici comment Claude Le Bouthillier imagine les dernières années du XX^e siècle : « Pour la première fois depuis le début de l'humanité, les dirigeants et les églises acceptaient de jeter les bases d'un gouvernement mondial. On assista à la création d'un système qui fusionnait le meilleur des grandes religions et des courants de pensées philosophiques et politiques. On réalisa qu'un miracle venait de se produire lorsqu'on

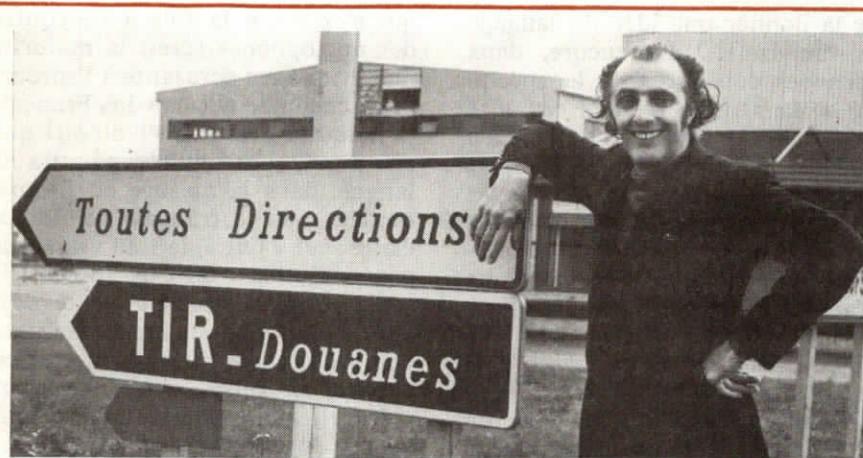
die et du Québec

ment, alors que le langage parlé change vite et se différencie presque à l'infini selon les milieux socio-culturels, au contraire la langue « littéraire » frappe par ses archaïsmes, comme si le XVIII^e siècle s'était conservé là-bas. C'est ce double caractère à la fois archaïque et fluctuant qui caractérise la langue québécoise et lui confère un charme, une puissance évocatrice à quoi on ne peut être insensible. Selon Michèle Lalonde, on pourrait dire que le québécois est au français à peu près ce que la langue américaine est à l'anglais : encore peut-on penser que la langue québécoise est demeurée plus fidèle à l'ancien français que le français lui-même et qu'elle constitue comme une sorte de musée des anciennes tournures où se retrouvent nombre de mots et d'expressions tombés ici en désuétude.

La prononciation si caractéristique du parler québécois est-elle aussi héritée du passé et peut-elle

nous est pas familière.

Antonine Maillet est de ceux qui, sans concession, revendiquent le droit d'écrire et de parler cette langue française qui n'est pas tout à fait la nôtre. En France, beaucoup de provincialismes se sont effacés : le temps n'est pas bien éloigné où l'on punissait les petits écoliers qui parlaient entre eux en patois. On s'exposait aux moqueries si on ne travaillait pas à perdre l'accent du terroir. Pour les Québécois, ce fut le contraire : ils ont toujours su que leur identité résidait dans leur langue — et ils se sont efforcés de lui être fidèles, comme à leur bien le plus précieux. Bien entendu, l'évolution politique du Québec est un puissant soutien à cette fidélité qui, inversement, favorise cette évolution. L'effervescence revendicatrice du Québec, la force et la persévérance de son espoir de liberté ne se révèlent pas que par des signes aimables : il y a sur le chapitre de la langue une agressivité des Canadiens français



l'hiver de Gilles Vigneault

« Qui es-tu donc ? Un montreur de monde à faire. » Voilà en quelques mots tout le personnage défini par lui-même. Gilles Vigneault raconte et se raconte, comme nous avons eu rarement l'occasion de l'entendre, dans un livre en forme de long entretien avec François-Régis Barbry.

Sous le titre merveilleux *Passer l'hiver* (1) Gilles Vigneault nous conte, sous le feu crépitant des questions de Barbry, un chemin de poète têtu dont les traces, parties de Natashquan le petit village de la Côte Nord où sa famille s'était réfugiée en 1855, resteront gravées malgré lui dans la reconquête de l'identité culturelle du Québec. Depuis l'époque de l'ouverture des « boîtes à chansons » et de celle où les Québécois, tenus sous le boisseau de Duplessis, se croyaient incapables de reconnaître les leurs s'il n'y avait eu auparavant l'aval parisien, jusqu'à celle, toute récente, de l'arrivée du Parti québécois au pouvoir, en passant par la « Révolution tranquille » dans laquelle la chanson québécoise a joué un rôle évident, et la sclérose de la langue venue de l'anglais par le joulal, « une sérieuse aliénation », Vigneault dit sa pensée, prend des positions et nous livre le bon sens, le pittoresque, le cœur de la Belle Province.

« Oui, nous sommes le pays le plus développé des pays sous-développés. Colonisés culturellement par la France, économiquement par les Etats-Unis, institutionnellement par l'Angleterre et politiquement par le Canada. Comme colonisation, ce n'est pas mal », dit-il. Et il dit aussi ses défis, ses batailles avec lui-même, sa foi en l'homme, avec parfois une lueur désabusée. « C'est effrayant d'aller sur la Lune, déguisé en Américain, quand on n'est pas capable d'aller chez son voisin habillé en soi-même. »

Dans cette grande voyagerie en lui-même, Gilles Vigneault jamais « ne se prend pour un autre » comme on dit au Québec. A la dernière page, il dit à François-Régis Barbry : « Je ne renie rien de ce que je dis ici, mais je ne voudrais pas que mes propos soient pris pour plus que ce qu'ils sont. Tout ceci n'est que papier d'emballage. La cargaison se livre ailleurs. Tu le sais. J'ai eu tantôt quarante-neuf ans. Ce que je dis c'est en passant ». Une grande leçon à retenir.

Maurice Guillot

(1) Editions Le Centurion, 150 p., 28 F.

participa à la destruction des armements et que les budgets militaires furent réorientés à des fins pacifiques. Le paradis perdu était retrouvé. Toutes les races se côtoyaient en liesse dans des réjouissances d'une ampleur inégale... »

La morale de cette fable optimiste est pourtant de nature à nous inquiéter : car l'auteur montre, avec un effrayant bon sens, que si l'humanité n'est pas capable de recréer « le paradis perdu » il n'y a pas d'autre avenir pour elle que son apocalyptique disparition. Puisque les Etats géants où la technologie est la plus avancée et où règne l'abondance économique n'ont su apporter aucune paix, aucune harmonie à l'humanité, mais des machines de plus en plus sophistiquées pour la réduire en poudre, pourquoi la sagesse ne nous viendrait-elle pas d'un des plus petits pays du monde, et le plus isolé, le plus faible ? Ce conte philosophique, qui peut évoquer *La souris qui rugissait* — cet ancien film anglais plein d'humour — donne à réfléchir sur le divorce fatal des forces matérielles et des spirituelles : qui sait si l'Acadie ne nous réserve pas d'immenses surprises ? L'Acadien en effet « qui reprend son pays », ce n'est pas seulement un coin de terre qu'il revendique, un espace géographique où vivre à sa mode et mourir, c'est la planète qu'il réclame, où tout homme libre et pacifique serait un Acadien.

Acadienne ou québécoise, la littérature française du Canada a en effet vocation universelle, et c'est en quoi elle mérite attention : ce serait une erreur pour nous de n'être sensibles qu'à ses pittoresques et de manquer les leçons vigoureuses qu'elle nous donne et par quoi nous sommes tous personnellement concernés.

Josane Duranteau

(1) *Change*, mars 1977 (co-édition Seghers-Laffont).

(2) *Le Seuil*, 160 p., 20 F.

(3) *Grasset*, 248 p., 36 F.

LIVRES

un essai sur la félicité

A l'intention de ceux que le terme « Essai » et le genre qu'il recouvre effraient toujours plus ou moins, précisons d'emblée qu'on a peu souvent la chance de rencontrer un ouvrage tel que celui que vient de publier Jean Cazeneuve : *Aimer la vie* (Le Centurion, 254 p., 36 F), où le foisonnement harmonieux et original des réflexions se trouve véhiculé par une écriture aussi limpide. Ce qui revient à dire que le lecteur aurait tort d'estimer a priori que toute réflexion philosophique est difficile à pénétrer et à comprendre : l'occasion lui est ici fournie de suivre, avec facilité et plaisir, le déroulement d'une pensée, certes élevée et nourrie de références, mais qui aborde des problèmes nous concernant au premier chef, sur lesquels notre esprit s'est souvent posé, sans jamais toutefois dépasser le simple effleurement, alors que ce livre les développe et les approfondit.

S'il est quasiment impossible de rendre compte de la richesse de cet essai, précisons tout de même que Jean Cazeneuve se livre, au long de ces pages, à une réflexion à propos des divers états de félicité que nous sommes amenés à éprouver couramment : que sont la gaieté, le plaisir, le bonheur, la béatitude, la joie ? Qu'est-ce qui distingue les uns des autres ? Comment interfèrent notre intellect, notre affectivité et nos comportements ?

A petites touches, l'auteur définit ces états fondamentaux. Il montre qu'au fond la joie est « une manière d'être, une réaction spontanée, tandis que le bonheur ne cède jamais à l'étourdissement et à la griserie dionysiaques, mais se trouve lié à un jugement de valeur ». Elargissant son propos, Jean Cazeneuve constate que la notion de bonheur évolue avec les époques et qu'à cet idéal individuel s'est peu à peu substitué, de nos jours, un autre « archétype » qui dissout l'individu dans la masse et n'impose plus aucune règle de

mesure et de vertu. Le bonheur conditionné est-il encore le bonheur ? « *Ce qui est inquiétant, constate l'auteur, ce n'est pas que la société nous propose une vie confortable, c'est que nous souhaitons cela et rien d'autre.* »

Après avoir exploré, au cours d'une méditation personnelle nourrie à de nombreuses sources, les périmètres de la joie et les territoires du bonheur, puis établi le constat de notre situation actuelle, Jean Cazeneuve, repoussant à la fois l'optimisme béat et le pessimisme systématique, nous convainc de prendre conscience, tout à la fois, du bonheur et du malheur, sans jamais nous contenter, en définitive, ni de l'un ni de l'autre. Joie et bonheur ne sont pas des fins, mais des moyens. Une façon d'« aimer la vie » qui ne se situe ni dans les registres de l'inconscience, de la routine, du désabusement ou du cynisme, mais au niveau de la simple bonne volonté : niveau qui est « celui de la générosité ou celui du dépassement ».

Aimer la vie est une admirable leçon d'humanité, de clairvoyance et de sagesse. Tout comme les hommes, fort rares sont les livres qui possèdent à la fois ces trois vertus-là : en voici un !

la science-fiction se porte bien

■ De John Brunner, *La planète Folie* (L.F. Editions, coll. « Horizons illimités », 196 p., 29,50 F) et *L'envers du temps* (Presses de la Renaissance, coll. « Autre part », 288 p., 35 F). On connaît la prolificité de John Brunner ; il nous en parla lui-même ici lors d'une interview en octobre 1974. Il paraît que quatre de ses romans ont été publiés en France depuis l'été dernier ; nous n'en avons reçu que deux, mais nous vous conseillons vivement de les lire tous les deux. Le premier est un avertissement écologique ; le second porte, au moyen d'une peinture appuyée des mœurs politiques, policières et financières des Etats-Unis, un jugement sévère à l'égard de nos sociétés dites modernes. Chacun d'eux constitue un excellent exemple de ce que peut faire un très bon écrivain de « Speculative Fiction ».

■ De Michaël Coney, *Immortels en conserve* (L.F. Editions, coll. « Horizons illimités », 206 p., 32 F). Un remarquable roman, *Charisme*, paru en 1976 chez Calmann-Lévy, avait attiré notre attention sur ce jeune écrivain anglais. Ce nouveau titre n'est en rien décevant. La population de la Terre ayant atteint, au XXI^e siècle, le chiffre de quinze milliards d'habitants, la seule solution pour éviter une catastrophe (déjà prévue, d'ailleurs, dans un ouvrage très scientifique du professeur François Meyer : *La surchauffe de la croissance*, paru en 1974 chez Fayard) est d'adopter une loi dite « de transplantation obligatoire ». On verra que si l'on arrive, de cette façon, à réduire la surpopulation, on n'évite ni le renforcement d'une bureaucratie tyrannique autant qu'omnipotente, ni la perpétuation des inégalités. Sous son allure cachemardesque et sa construction dépersonnalisée en forme de dossiers d'études de cas, ce roman nous met également en garde contre un danger bien réel.

■ De Joe Haldeman, *Pontesprit* (Denoël, coll. « Présence du futur », 256 p., 15 F). Détenteur à trente-trois ans du prix Hugo — la plus importante récompense et consécration en matière de science-fiction — pour *La guerre éternelle*, Joe Haldeman nous donne ici une œuvre que l'on aurait tort d'apparenter au vieux « Space-Opera ». En effet, si les protagonistes se déplacent à plusieurs dizaines d'Années-Lumière, ils atteignent instantanément leur but et reviennent de même, grâce à une invention appelée « le Transfert Levant-Meyer ». Par la forme, ce roman qui, comme le précédant, se passe au XXI^e siècle, est fort curieux à lire car il se trouve constitué d'un puzzle de rapports, d'extraits d'ouvrages scientifiques, de tableaux, de statistiques et de graphiques. Par le fond, il nous invite à méditer sur notre condition humaine et sur le fait que nous maintenons séparés en nous « notre animal et notre ange », selon l'expression même du seul extra-terrestre qui pourra converser avec les humains. Il doute de notre perfectibilité et s'inquiète de notre évolution. Cependant, il « *retira sa flotte de Sirius et permit à l'humanité d'accéder aux étoiles* ». Malheureusement, cet honnête roman est desservi par une traduction médiocre.

P. F.

une scène de « Nekrassov »
Olivier Destrez et Françoise Lebrun
dans « Dissident il va sans dire »

THEATRE

un " théâtre de situations " au TEP

Nekrassov, de Jean-Paul Sartre
jusqu'au 25 mars au TEP, grande salle

Théâtre de chambre, de Michel Vinaver
jusqu'au 18 mars au TEP, petite salle —
du 30 mars au 16 avril
au Théâtre Jean-Vilar,
avenue Youri-Gagarine, Vitry-sur-Seine

Sur la foi d'une mise en scène « sans invention et sans gaieté », et des réactions de journalistes irrités de voir la presse mise en question, on tient depuis 1955 *Nekrassov* pour une « mauvaise pièce ». La mise en scène de Georges Werler va la laver de ce jugement erroné. Elle a d'abord, grâce à la scénographie d'André Acquart, le mérite d'imposer derrière l'action la présence, visible ou dissimulée, de l'énorme machine qu'est un journal, de sa conception à sa distribution. Courageusement et en faisant fi des risques, on montre en clair les rouages de ce redoutable appareil à manipuler l'opinion.

Dès lors, il importe peu que l'aspect et les incidences de l'anti-communisme que dénonçait Sartre aient varié depuis 1955. Il y a toujours, périodiquement, un thème d'actualité que les *Soir à Paris* utilisent de la même façon et dans les mêmes conditions. Il importe beaucoup en revanche que le personnage désengagé de Valéra voie son individualisme supérieur pris au filet dès que des scrupules humanistes l'amèneraient à mettre sa conduite en contradiction avec les intérêts qu'elle sert objectivement.

Robert Rimbaud (Valéra) tient avec une absolue maîtrise le rôle d'illusionniste que son personnage s'est donné et passe avec une assurance audacieuse à travers les situations qui en découlent. Certes, le sort de Valéra se résout en une fuite qui n'est qu'une convention de théâtre, mais le vrai dénouement est celui où les administrateurs sauvent le journal en sacri-



fiant celui qui l'animait et où un « grand honnête homme » (André Reybaz) devient à son tour un patron de presse aux ordres. Le sérieux de la chose n'empêche pas *Nekrassov* d'être joué avec une allégresse acide, sans temps morts, sur le rythme qui convient à une comédie où abondent les traits de satire féroce.

Dans sa petite salle, au contraire, le TEP présente deux pièces de Michel Vinaver dans une mise en scène de Jacques Lassalle dont la lenteur calculée semble être le principe. Ce principe, s'il ne m'a pas paru être absolument requis pour *Nina, c'est autre chose*, donne une force angoissante à *Dissident, il va sans dire* : c'est, surmontées les difficultés d'un divorce, la relation difficile et authentique (quoique truffée de mensonges, on le saura à la fin) entre une jeune femme et son grand fils que tourmente le nouveau mal du siècle, le marginalisme. Le drame se construit sans qu'on s'en aperçoive, en brèves séquences dont le dialogue est constamment retenu et où sont infiniment plus riches les blancs qui s'établissent entre des phrases qui ne sont pas toujours des échanges. La pièce est servie par la rigueur de l'interprétation — celle, en particulier, bouleversante à force d'émotion à peine visible, de Françoise Lebrun.

R. L.

le retour d'un mélo royal

L'aigle à deux têtes, de Jean Cocteau
Théâtre de l'Athénée - Louis-Jouvet
date limite non fixée

L'une des coquetteries théâtrales de Jean Cocteau a été de « réinventer » les formes. Ainsi de ses « pastiches » des genres traditionnels, comédies de boulevard comme *Les parents terribles* (1938), *Les monstres sacrés* (1940) ou *La machine à écrire* (1941) ou tra-

gédie classique en vers comme *Renaud et Armide* (1943). Dans cette foulée, *L'aigle à deux têtes* (1946), que le théâtre de l'Athénée vient de reprendre, était une résurrection du drame (ou même mélodrame) romantique. Encore ne faudrait-il pas prendre le terme de pastiche à la plaisanterie. Cocteau joue le jeu, à fond, et en respecte sans ironie les règles. Dans *L'aigle à deux têtes*, sur lequel plane l'ombre bicéphale de Ruy Blas et de Louis II de Bavière, rien ne manque, ni la reine anarchiste amoureuse de l'anarchiste à l'âme royale, ni le traître plus retors que nature, ni les passions exacerbées jusqu'à l'in vraisemblable, ni les tirades politiques ou lyriques, ni le médaillon empoisonné, ni le serviteur sourd-muet, ni l'escalier où, comme Chatterton, le héros s'écroulera pour mourir (pour faire bonne mesure, l'héroïne en fera autant !).

On peut sourire de ces procédés, voir de la provocation dans ce recours systématique aux ficelles apparemment les plus usées, et cependant le pari tenu est gagné, par la magie du verbe et de la construction. C'est admirablement fait. Vingt ans après, la machine est toujours aussi infernale et aussi « remontée à bloc » pour entraîner ses victimes vers l'abîme fatal.

Geneviève Page a repris avec une parfaite noblesse et une parfaite émotion le rôle où s'était illustrée Edwige Feuillère, et si Hugues Quester, un peu trop agité pour être toujours pathétique, et Roland Bertin, pas assez inquietant, ne font pas oublier leurs devanciers, Martine Chevalier et Jean Faubert sont deux « seconds rôles » de premier plan. Les décors et les costumes de Yves Saint-Laurent n'ont pas lésiné sur le baroque et l'élégance. Vive donc, encore une fois, ce mélo flamboyant, il a bien mérité de devenir classique.

P.-B. M.

Saluons avec joie un autre retour : celui de la pièce de Geneviève Serreau d'après Balzac, *Peines de cœur*



Geneviève Page et Hugues Quester dans « L'aigle à deux têtes »

d'une chatte anglaise, qui fut représentée en automne dernier au Théâtre Gérard-Philipe à Saint-Denis (voir notre n° 331 du 3 novembre).

Pour la qualité du jeu des acteurs du Groupe TSE et de la mise en scène d'Alfredo Arias-Rodriguez, pour la beauté des masques de Rostislav Doboujinsky, ne manquez pas ce spectacle qui, depuis le 1^{er} mars, a repris au Théâtre Montparnasse. Des prix spéciaux sont accordés aux étudiants et aux collectivités.

CINEMA

pour se divertir

Dans un genre que l'on considère parfois comme mineur — le film-comédie spirituel et bien troussé — *Tendre poulet* atteint à une perfection que je préfère de beaucoup aux demi-réussites dans le style profond et prétentieux. L'histoire se déroule sur deux plans : une enquête policière qui fournit le suspense dramatique, et un étrange marivaudage entre deux quadragénaires qui furent deux amoureux lorsqu'ils étaient étudiants. Etrange, parce que lui est devenu professeur de grec (accessoirement passionné de chant religieux choral, et de gastronomie locale), et qu'elle est devenue... commissaire de police. C'est elle, bien sûr, qui mène l'enquête sur l'assassinat d'une série de députés, qui rencontre son ex-amoureux, et qui lui dissimule longtemps sa profession.

Quand on ajoute à ce point de départ que ce couple bizarre, et diablement sympathique, c'est le tandem Noiret-Girardot ; que les dialogues d'Audiard sont brillants sans tomber dans les artifices qui parfois les encomrent ; que les gags sont nombreux et d'excellente tenue (la chorale sous la pluie, puis dans le café où les choristes se sont réfugiés ; la poursuite en auto, merveilleuse parodie de ce poncif des films poli-

ciers) ; on saisit sans peine que le résultat est euphorique à souhait. A recommander sans réserves si l'on veut passer une très agréable soirée : pas plus, mais pas moins.

un mélodrame à la japonaise

Il a mis du temps à nous parvenir, ce merveilleux film de Kurosawa (l'auteur des *Sept Samouraïs*, de *Rashomon*, de *L'Idiot*, de *Dersou Ouzala*) : *Barberousse* date de 1965. Mais il n'a rien perdu à attendre. C'est nous qui avons perdu.

Comme toutes les grandes œuvres, celle-ci a un sujet fort simple. Vers 1820, un jeune médecin japonais un peu prétentieux et assez ambitieux se trouve affecté à l'hôpital des pauvres que dirige « Barberousse » : tel est le surnom du médecin-chef. Sous la conduite de ce maître exigeant, taciturne, efficace, peu soucieux des convenances — ni parfois de la légalité formelle — mais profondément dévoué à son métier et aux malheureux qu'il soigne, le jeune Yasumoto fera son apprentissage pratique et surtout moral, si bien que, le jour où l'occasion lui en sera offerte, il refusera de quitter son hôpital et son patron.

Sujet édifiant, vaguement mélodramatique ? Oui, en apparence — et d'ailleurs, dans le détail, Kurosawa ne se fait pas faute d'en rajouter : tels de ses héros, comme la petite prostituée, la mère de famille qu'on va

séparer de ses enfants, ou le charron au grand cœur, ont l'air de sortir des *Deux orphelines* ou de *La porteuse de pain*. Mais en fait son modèle, et il ne s'en cache pas, c'est le Dostoïevski d'*Humiliés et offensés*. Et, comme chez Dostoïevski, tout est entraîné dans le grand courant d'une immense tendresse et d'une immense pitié ; rien n'est caché des laideurs, des faiblesses, des cruautés même de la vie et de l'âme humaine. Mais partout circule cet amour du prochain qui sauve les uns de la misère, les autres du silence, les autres de l'égoïsme, les autres de la maladie elle-même ; car, comme le dit Barberousse, « derrière chaque maladie, il y a toujours un malheur de la vie ».

Autour de Barberousse et de Yasumoto, c'est la vie de plusieurs de leurs malades qui constitue les épisodes du film, dans des décors et des images où l'on retrouve le génie plastique de Kurosawa, son amour de la nature, son goût du théâtre et de la mise en scène théâtrale, son extraordinaire direction d'acteurs. Toshiro Mifune, son interprète favori, est un Barberousse étonnant ; mais le personnage le plus admirable à mon sens, c'est le « petit rat », le mendiant de sept ans qui échappe à la mort par l'effort de tout l'hôpital. Et la scène où les servants, fidèles à une légende, rappellent son âme prête à s'envoler en criant son nom dans un puits, cette scène-là, ce n'est plus du Dostoïevski, c'est du Shakespeare. Mais Kurosawa, on le sait, avait adapté *Macbeth* dans *Le château de l'araignée*.

E. F.



convergence des arts

Qu'en est-il des rapports que théâtre et cinéma entretiennent l'un avec l'autre ?
L'apparition encore récente de ce dernier, avec tout son attirail technologique, n'a-t-elle pas un peu modifié le paysage traditionnel d'un art plus que millénaire mais en lui offrant la promesse d'une pérennité quasi éternelle ?
Leur rapprochement est-il vraiment souhaitable, leur intégration bénéfique ?
Et qui gagne au bout du compte ?
Telles sont quelques-unes des questions qui sont posées ici.

la frontière ou le pont

C'EST une passionnante histoire que celle des rapports d'imitation, d'influence ou d'incidents de frontière entre le théâtre et le cinéma. A vrai dire, ils remontent aux temps les plus primitifs du septième art : dès ses origines, on a vu s'opposer le cinéma-Lumière — celui des documents, du réalisme, de la vérité saisie sur le vif — et le cinéma-Méliès — celui de l'artifice, du truquage, du décor, bref, l'héritier et le rival du théâtre. En fait, le contraste n'était pas si tranché que cela : Méliès a parfois tourné de véritables documentaires, et surtout il a défini et utilisé des procédés purement cinématographiques pour obtenir des effets « théâtraux », notamment dans le domaine de l'illusion. Mais, justement, Méliès a donné l'exemple de ces efforts qui jalonnent l'histoire du cinéma, pour jeter un pont entre la tradition du théâtre et cet art naissant, riche de possibilités, mais constamment à la recherche de ce qu'on nomme aujourd'hui sa « spécificité ».

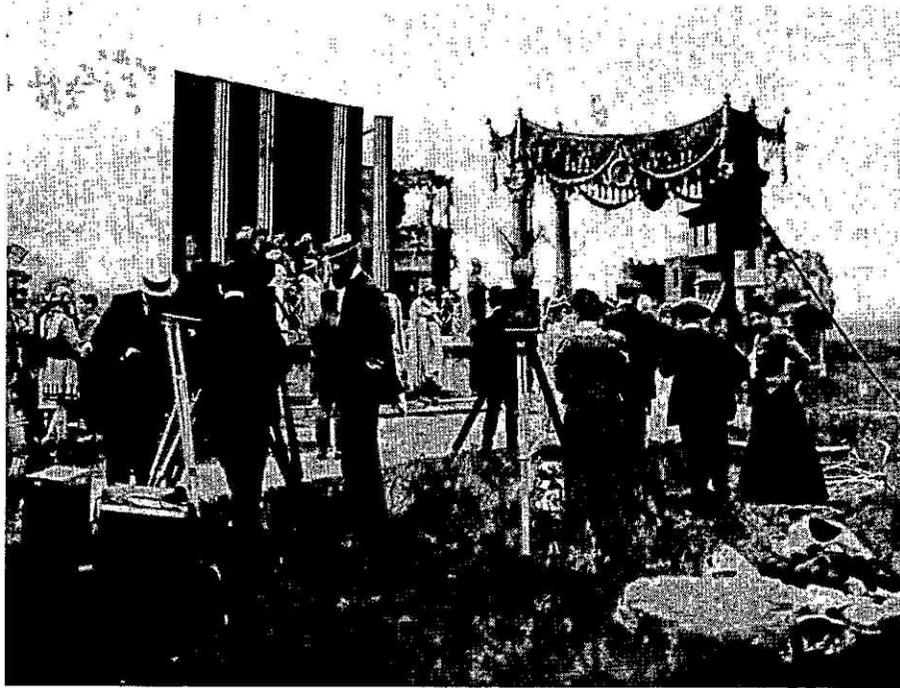
C'est ainsi qu'en 1908, quand la société Le Film d'art produisit *L'assassinat du duc de Guise*, son

intention était de donner au cinéma des lettres de noblesse en faisant appel à des artistes de la Comédie-Française pour interpréter un scénario très théâtral, voire mélodramatique. Et il est vrai que le jeu des acteurs nous semble aujourd'hui bien excessif. Mais, comparé à l'ensemble de la production de l'époque, ce film est remarquable *cinématographiquement* : décors soignés, espace de jeu en profondeur, montage rigoureux, sobriété de la mimique. Quelques années plus tard, en 1915, Cecil B. de Mille voulut tenter, aux Etats-Unis, de lutter de la même façon contre la pauvreté, la monotonie, l'agitation excessive des films américains : il tourna *Forfaiture* — un mélo s'il en fut ! — mais en orientant ce sujet théâtral vers une expression avant tout psychologique, où les attitudes, les visages, les gros plans des acteurs tiennent une place privilégiée (le jeu très retenu de Sessue Hayakawa fut une révélation) ; en outre, les éclairages de studio, souvent insolites, servent à souligner les passions par un expressionnisme qui se développera plus tard en Allemagne.

Peu de temps avant la fin du muet, *Le chapeau de paille d'Italie* de René Clair (1927), d'après le célèbre vaudeville de Labiche, marqua une date dans la maîtrise des rapports entre théâtre et cinéma. Le film de René Clair abonde en trouvailles d'équivalences entre l'expression

théâtrale et le style de l'écran, notamment en transposant le comique de mots en comique d'images, et en soulignant les situations comiques par un montage simultané d'événements en des lieux différents, procédé évidemment impossible au théâtre.

L'avènement du parlant stoppa net cette évolution et établit de nouveaux rapports — fort périlleux au début — entre théâtre et cinéma. Une réaction de paresse et de facilité poussa les réalisateurs à se précipiter sur le répertoire dramatique — surtout le plus facile, celui du théâtre de boulevard — et à le transporter à l'écran presque sans modifications. La parole primait l'image, et l'écran devenait un simple véhicule pour la vulgarisation d'un théâtre qui — circonstance aggravante — datait souvent de la fin du siècle précédent. Deux hommes de théâtre en France ont cependant réalisé, à travers cette formule dangereuse, des œuvres qui demeurent : Sacha Guitry (mais il est bien plus remarquable quand il invente des scénarios originaux comme *Le roman d'un tricheur* que lorsqu'il tourne son *Pasteur*, par exemple) et, bien sûr, Marcel Pagnol. Le succès de sa trilogie : *Marius*, *Fanny*, *César*, a été aussi grand à l'écran qu'à la scène et a dépassé celui des scénarios originaux, comme *La femme du boulanger*. Les qualités proprement cinématographiques de ces trois films étant à peu près nul-



encore le théâtre,
déjà le cinéma...
c'était en 1917

les, il est évident que leur attrait vient du texte et de l'interprétation, tous deux soigneusement préservés dans le passage du théâtre au cinéma. Nous voilà donc en présence d'une forme extrême de l'adaptation théâtrale à l'écran : celui-ci n'a d'autre rôle que de diffuser une copie conforme de la représentation.

Mais cette adaptation va désormais revêtir bien d'autres aspects. Le répertoire shakespearien nous en fournit de curieux exemples. Un Laurence Olivier nous offre, dans son *Hamlet*, une version de ce drame qui demeure très proche de son modèle scénique par le groupement des acteurs devant la caméra, par la concentration de l'action dans un espace réduit, même si elle use d'une caméra très mobile ; c'est « une pièce qu'on met en scène par le moyen du cinéma » (André Bazin). Le *Macbeth* d'Orson Welles, avec ses costumes extravagants, accentue le style théâtral et shakespearien — alors que celui de Kurosawa, sous le titre du *Château de l'araignée*, transpose le thème du drame au Japon et dans les formes théâtrales japonaises (Lady Macbeth, avec son masque blanc, est un personnage issu des anciens nô). Quant au *Henry VIII* de Laurence Olivier, qui commence sur la scène d'un théâtre élisabéthain reconstitué, il va insensiblement quitter cette scène pour les immenses décors naturels où se déroulera la bataille d'Azincourt : le

lieu dramatique se transforme d'espace théâtral en espace cinématographique.

Il est curieux de noter que le récent film de Bergman, *La flûte enchantée*, opère un semblable transfert ; de la scène — admirablement et pieusement reconstituée — du théâtre de Drottningholm, on s'évade vers des décors, infiniment plus vastes, de cavernes ou de palais, qui conservent malgré tout un certain aspect irréaliste ; et la mise en scène, en même temps qu'elle préserve les signes de la réalité théâtrale — notamment les vues de la salle, du public, des acteurs à l'entracte — utilise tous les prestiges de la caméra, et le jeu de la lumière avant tout, pour faire naître l'illusion théâtrale par des moyens renouvelés.

Mais plus largement que par le biais des adaptations, toute une dialectique des rapports du théâtre et de l'écran apparaît en filigrane dans l'évolution des deux arts depuis soixante ans. Je parlais tout à l'heure de l'expressionnisme allemand des années 1920 : il s'est manifesté au théâtre avant de s'exprimer à l'écran (notamment dans *Caligari*), où son influence a surtout porté sur les décors. Mais chez certains réalisateurs comme Lupu-Pick (*Le rail*, *La nuit de la Saint-Sylvestre*), il s'est uni à ce qu'on a appelé le *Kammerspiel*, c'est-à-dire l'expression de tragédies modernes reprenant nos unités classiques : *La nuit de la Saint-*

Sylvestre (1923) se déroule en une heure, dans une salle à manger, et porte sur un conflit familial. A peine élargi dans le temps et l'espace, le cadre dramatique du *Dernier des hommes* (1924) adopte, lui aussi, une concentration de type théâtral. On reverra ce souci de concentration dans des films comme *Nous avons gagné ce soir* (1949) de Robert Wise, qui se déroule en une soirée et quelques décors groupés ; dans *La corde* de Hitchcock (1948), dont la virtuosité va jusqu'à donner l'illusion d'une prise de vues ininterrompue d'un bout à l'autre du film (dans un seul décor, bien entendu). Ailleurs — comme dans *Le deuil sied à Electre*, de Dudley Nichols, l'influence théâtrale se marque non seulement par la source même du film (la tragédie grecque transportée au XIX^e siècle et aux Etats-Unis par la pièce d'Eugène O'Neill qui inspire le film), et par la concentration de l'action, mais par la stylisation du jeu des interprètes et par le décor même (les encadrements de portes rappelant les temples grecs).

Enfin, le fameux *Fenêtre sur cour* de Hitchcock (1954) mêlait avec une extrême habileté le langage de la scène et celui de l'écran : James Stewart (le reporter immobilisé dans son fauteuil, qui voit de l'autre côté de la cour les fenêtres d'un immeuble où un meurtre est commis) vit dans un espace cinématographique (la caméra change souvent de plan, cir-

cule autour de lui) et dans un temps cinématographique (de courtes séquences coupées par des ellipses), et il contemple, dans l'immeuble d'en face, un espace théâtral saisi dans une perspective immuable : son fauteuil est un fauteuil de théâtre.

Etienne Fuzellier

filmer le théâtre ?

LA VERITE du théâtre, disait Henri-René Lenormand, est dans la grâce d'une soirée unique. Combien de fois n'avons-nous pas été tentés de reprendre ces quelques mots à notre compte ! Il existe, dans la mémoire de chacun de nous, quelques-unes de ces soirées irremplaçables. Je peux citer en exemple, pour ce qui me concerne, cette nuit avignonnaise où le Théâtre national populaire de Jean Vilar jouait *Meurtre dans la cathédrale* : qu'en reste-t-il, au-delà de mon souvenir ineffaçable, sinon quelques instants figés par la photographie ?

Il est clair que le spectacle de théâtre, bien qu'il ait une histoire prestigieuse, demeure, par essence, éphémère. Nous nous en rendons bien compte quand nous parcourons du regard le trésor documentaire amassé avec tant d'attention et de soin dans les collections théâtrales de la Bibliothèque de l'Arsenal. Aujourd'hui certes, à la gravure dont on ne peut pas toujours savoir si elle reproduit fidèlement une image scénique ou si son auteur a reconstitué la scène à sa fantaisie, la photographie substitue une chance de véracité plus assurée. Mais elle dépend aussi de l'attention et de l'agilité du photographe, des conditions matérielles de l'éclairage. Et le plus souvent quelques moments seulement de la représentation ont été saisis. Nous avons tenté, il y a quelques années, de rendre compte de la continuité d'un spectacle en

illustrant le texte de la pièce d'une suite de photographies prises au fil d'une même représentation (1). Cependant, même lorsque les prises de vue étaient confiées à un photographe (Georges Pierre) particulièrement au fait des choses du théâtre, nous restions prisonniers de l'immobilité.

Et du silence. On sait bien que la parole des comédiens peut, depuis longtemps, être conservée par le disque, qu'il existe même des enregistrements en scène qui restituent, au prix de quelques imperfections techniques, la respiration du spectacle ; en particulier, les réactions des spectateurs, perçues à l'audition, permettent d'imaginer le jeu de scène qui les a produites, soit que, comme dans tel *Bourgeois gentilhomme*, de longs esclaffements laissent soupçonner des lazzi surajoutés, soit que, c'est le cas dans le *Dom Juan* du TNP, on devine à quel point la mimique (de Daniel Sorano/Sganarelle) s'accordait aux inflexions du texte.

Il va de soi que les techniques audiovisuelles, le film d'abord puis la vidéo, ne pouvaient manquer d'apparaître comme le moyen inespéré de retenir ce que l'image théâtrale a d'essentiellement fugitif. On pouvait même fonder sur leur emploi l'espoir, qui n'a pas été démenti, d'une plus grande diffusion des spectacles ainsi captés. Et, de fait, une transmission télévisuelle atteint plus de spectateurs en une seule soirée que l'ensemble des théâtres ne fait en une année. Cependant, ici comme toujours, il faut se garder de l'enthousiasme naïf des apprentis-sorciers. Si l'on vise en effet non à la présentation d'une œuvre — ce qui est la fonction propre des « dramatiques » de télévision, et l'on peut, dans le seul domaine des œuvres classiques, se féliciter des admirables réalisations d'un Marcel Bluwal — mais à la retransmission d'un spectacle spécifiquement théâtral, on se

doit d'exiger qu'elle procure à celui qui regarde l'écran l'équivalent exact de ce qui est offert aux yeux des spectateurs et, par voie d'immédiate conséquence, le rende sensible à ce que veut exprimer la mise en scène.

Ici git une première difficulté. La plupart des spectacles ainsi retransmis le sont aujourd'hui à partir d'une salle traditionnelle (comme il en est dans la majorité des théâtres) où l'action à voir se déroule de manière frontale, délimitée par le cadre de scène dont l'ouverture totale peut à tout moment être saisie dans son ensemble par le regard du spectateur. On pourrait donc penser qu'une caméra immobile retenant de façon permanente l'ensemble du spectacle en fournirait la transcription la plus exacte. On sent très vite qu'il n'en est rien. Au théâtre, mon regard, il est vrai, peut à tout moment saisir le spectacle dans son ensemble.

Mais il ne le fait jamais de façon permanente. Perpétuellement mobile, au contraire, ce regard se porte sur ce que le message perçu lui suggère de considérer particulièrement. Il arrive fréquemment qu'au lever du rideau, sur un décor qui offre l'aspect d'un tableau, une sorte de joie esthétique pousse les spectateurs à applaudir. Leur regard ne s'appesantira pas pour autant sur cette impression et les premières paroles ou les premiers mouvements d'un acteur détourneront son attention, car ils sont porteurs déjà d'une signification en marche, que le regard va suivre, chaque spectateur isolant pour son propre compte tantôt un visage, le visage de celui qui parle ou de celui qui écoute, tantôt un groupe de personnages aux prises les uns avec les autres ou, au contraire, la silhouette de celui qui se tient silencieux. Etc. Ces mouvements du regard, c'est le choix libre du spectateur, le tri personnel qu'il fait dans l'image scénique qui lui fait face, la démarche de sa pénétration dans l'œuvre, la composition progressive du souvenir qu'il en gardera. Il n'est pas rare, d'ailleurs, que cette démarche soit plus ou moins consciemment infléchie ou par le rapport

(1) Il s'agit de la collection « Classiques du théâtre » (dix titres parus) que la librairie Hachette a retirée de son catalogue.

privilegié qu'il entretient avec tel comédien ou comédienne, ou par le sentiment diffus qui se crée autour de lui. Car un spectateur, au théâtre, est partie prenante et recevante de ce groupe, éphémère comme la représentation; qu'on appelle le public, présence vivante dont les acteurs en scène perçoivent les pulsations. Les images que cueillerait une caméra immobile, vision sans choix d'un appareil insensible, ne sauraient donc rendre aucunement le vécu d'une représentation.

Mais la caméra peut choisir; elle cesse d'être un appareil insensible lorsqu'elle acquiert la mobilité d'un regard, celui du réalisateur qui exprime sa vision du spectacle par les multiples procédés cinématographiques à sa disposition. Choisir d'éloigner un personnage qu'on vient de saisir en gros plan n'est pas une manœuvre innocente. Pas plus qu'il n'est innocent, dans la scène fameuse d'*Horace*, de filmer Horace étaillant sa fermeté d'âme ou, au contraire, de saisir pendant ce temps l'étonnement douloureux naissant sur le visage de Curiaque. Nul ne peut porter un regard objectif sur une action en cours. Le réalisateur ne peut pas ne pas imprimer sa marque sur l'objet théâtral filmé. Ce que je reçois sur l'écran, c'est le spectacle qu'il a vu, non celui que j'aurais pu voir si je m'étais trouvé dans la salle. Le produit qui m'est ainsi livré peut avoir été parfaitement traité, avec tact, finesse, sensibilité, honnêteté. Il est de toute façon autre que l'original évanoui dans le temps.

On en trouve aisément la preuve en considérant l'une de ces transcriptions, incontestablement faite avec la plus grande rigueur et le souci de ne pas trahir les intentions du metteur en scène: je pense au travail remarquable de Paul Seban sur *Catherine*, spectacle tiré des *Cloches de Bâle* par Antoine Vitez. Seban a pénétré non seulement le sens, l'intention du spectacle, mais le mode d'expression de chacun des interprètes qu'il capte de façon exemplaire. Cependant, cette présentation attentive, fraternelle, dif-

fère profondément de ce qui se passait au théâtre (2). Installés et dinant autour d'une table, les acteurs lisaient des pages du roman et leur lecture peu à peu les amenait à montrer les situations, les actions successives des personnages. Au fur et à mesure que se déroulait cette tentative de « théâtre-récit », le regard de chacun de nous allait capter, comme l'a fait la caméra de Paul Seban, le personnage auquel nous souhaitions à ce moment nous attacher particulièrement. Mais, alors que, grâce à un travail effectué sur trois représentations, Seban a pu choisir, déterminer, réaliser l'angle de vue qui lui convenait, le spectateur d'un soir placé face à l'un des côtés longs de la table, devait parfois aller chercher le visage ou l'attitude qui l'attirait par dessus corps et tête des acteurs qui lui tournaient le dos et par-delà objets et aliments disposés sur la table, et par-delà même la personne qu'il cherchait à saisir plus particulièrement à cet instant, rencontrait, toujours présents en fond de tableau les rangs de spectateurs placés à l'opposé. Il y avait là une situation exceptionnelle, propre à interdire au spectateur (comme au comédien) toute identification à un personnage et à son aventure, à l'empêcher de perdre à aucun moment conscience de la théâtralité originale mise en œuvre devant lui. Cette situation, fondamentale pour une adéquation de la perception à la proposition, ne se retrouve absolument pas devant l'écran.

La comparaison que peut seul faire qui a reçu *Catherine* selon les deux modes de transmission conduit à penser qu'il n'y a pas lieu d'attendre de l'audiovisuel une restitution exacte et fidèle de ce qu'est un spectacle théâtral, qu'il peut, en revanche, fournir aux études théâtrales un document beaucoup plus riche que ceux dont on pouvait disposer auparavant, et d'un très grand intérêt pourvu qu'on le manie et qu'on l'interprète en sachant bien ce qu'il

(2) Voir l'éducation du 22 janvier 1976.

est et ce qu'il n'est pas (3).

On voit immédiatement tout ce que l'historien pourra tirer de tels documents. L'image saisie en mouvement ne peut que réduire la part d'hypothèse qui subsiste en toute étude d'un événement passé. D'autre part, le développement des recherches dramaturgiques entreprises par plusieurs départements d'universités et par l'équipe du CNRS qu'anime Jean Jacquot va désormais l'aider à pallier l'écart entre le filmé et le réel.

L'analyse rigoureuse des images peut également apporter des instructions plus précises sur les modalités du jeu de l'acteur. En rapprochant, par exemple, l'enregistrement d'une même scène — celle du somnambulisme de lady Macbeth à l'acte V — jouée par la même actrice — Maria Casarès — en studio devant les caméras de télévision et au Festival d'Avignon, dans la Cour d'Honneur du Palais des Papes, on mesure bien le poids du plein air sur le mode d'expression (4).

On s'aperçoit enfin de l'intérêt du magnétoscope dans le travail théâtral lui-même. Il y a quelques années déjà, André-Louis Perinetti l'utilisait à chaud lors de mises en scène au Théâtre de la Cité internationale. Depuis, Antoine Vitez semble vouloir en faire un moyen systématique d'enseignement et de réflexion (5).

(3) L'examen de ces problèmes a fait l'objet d'un débat entre Paul Seban, Bernard Sobel et Jacques Lassalle dans l'émission de Danielle Sallenave et Sylvain Roumette diffusée par le CNDP le 10 novembre 1977.

(4) Ce rapprochement est fait dans l'émission de la TV scolaire *Macbeth, au théâtre, au cinéma, à la télévision* (1970).

(5) Plusieurs films, réalisés par Maria Koleva nous montrent ce travail de Vitez: *L'ours, ou Tchekhov est-il misogyne?* et *Noces de sang, ou la création de l'obstacle* (du 1^{er} au 8 mars, à 12 heures) et *Martine et Le Cid et Noces de sang, ou la création de l'obstacle* (du 9 au 16 mars à 12 heures), Palais des Arts cinéma, 102, boulevard de Sébastopol, Paris-3^e. Des élèves jouent une scène choisie par eux, puis Vitez intervient, et ce double travail est entrecoupé d'images « quotidiennes » qui replacent les scènes dans un contexte actuel et leur donnent une dimension nouvelle. Ce sont là de très intéressants documents, où la fiction et la réalité se mêlent et se répondent.

Ainsi donc de tels usages justifient amplement que se développe la pratique d'enregistrements filmiques de spectacle théâtraux. Mais il ne faut pas nourrir l'illusion de conserver par ce moyen la réalité fugace de ces spectacles. Était-ce d'ailleurs souhaitable ? On peut revoir un film dont on avait gardé un précieux souvenir et que la nouvelle vision, l'effaçant, déçoit, parce que le temps écoulé a modifié notre regard. Le théâtre, au contraire, à chaque soir, pour chaque spectateur, la nouveauté indestructible de ce que jamais on ne verra deux fois.

Raymond Laubreaux

le théâtre à l'école du cinéma ?

IL EST assez étonnant de constater que la plupart des historiens du théâtre contemporain ignorent presque totalement ce que celui-ci doit au cinéma. Tout au plus ne peuvent-ils omettre de signaler que le metteur en scène allemand Erwin Piscator faisait appel, dans ses spectacles des premières années de l'entre-deux-guerres, à des projections cinématographiques. Faut-il croire que les grands théoriciens et praticiens de l'art scénique de ce siècle, les Adolphe Appia, Edward Cordon Craig, Konstantine Sergueïevitch Stanislavski, Vsevolod Emilievitch Meyerhold, Jacques Copeau, Antonin Artaud, Bertolt Brecht, entre autres, aient volontairement et systématiquement ignoré ce nouvel art du spectacle qui s'imposait à côté d'eux ?

Sans doute, longtemps le cinéma n'a été perçu par beaucoup que comme un « divertissement d'ilotes »,

pour reprendre le mot célèbre de Georges Duhamel, mais dès 1924, Paul Claudel indiquait que tel épisode de son *Soulier de satin* ne pouvait être mis en scène que par le cinéma. Faut-il en conclure qu'il avait pensé nommément à l'écran quand il l'écrivait ? Mais on n'en était encore qu'au temps où celui-ci était muet et où, peut-être, une répartition tacite des procédés était acceptée, à l'un le verbe, à l'autre l'image.

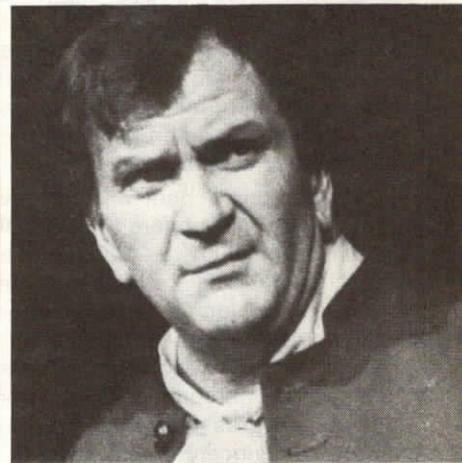
Avec l'apparition du parlant, il ne pouvait plus en être ainsi et une concurrence ne pouvait que se développer et peser sur chacun des deux rivaux. Elle ne semble pas étrangère aux efforts développés par le théâtre pour présenter, de plus en plus, un spectacle total, où, en particulier, le décor deviendrait, lui aussi, comme le disait Cordon Craig, un acteur. Sans doute, pendant longtemps le cinéma continuera à utiliser, lui aussi, des décors artificiels, reconstruits en studio, parfois assez grossièrement avec des paysages en toiles peintes, et ne pourra guère se prévaloir, en ce domaine, d'une plus grande fidélité à la réalité. Comme si, lui-même, restait prisonnier des techniques théâtrales et cherchait plus à rivaliser avec la scène qu'à s'en différencier.

Sans entrer dans le détail de l'histoire de la mise en scène théâtrale contemporaine, on peut se contenter d'en relever certains traits caractéristiques. Elle recourt de plus en plus à des décors « construits », avec des scènes ou des praticables de diverses hauteurs, à des changements de décor quasi instantanés, grâce à une machinerie de plus en plus sophistiquée (plateaux tournants, éléments ascendants ou descendants...) et à des artifices d'éclairage qui isolent un groupe, un personnage, voire un visage. Cette nouvelle appréhension et présentation de l'espace est tout à fait comparable aux procédés habituels du cinéma, qui cherche à la fois à rendre le mouvement et à utiliser les trois dimensions.

Mais le cinéma joue aussi, de façon spécifique, avec le temps, ne serait-ce qu'en présentant un spectacle

et les comédiens ?

Pierre Mondy
dans « Les rustres » de Goldoni,
dont nous avons rendu compte
dans le numéro du 23 février



continu, sans entracte, sans rupture pour le spectateur, et il n'est pas impensable que le théâtre ait, dans une certaine mesure, rivalisé avec lui en ne renvoyant pas aux couloirs et aux foyers les spectateurs deux ou quatre fois pendant une seule pièce. Le temps, dans le spectacle, prend alors une autre dimension et une autre vertu et peu importe que celui de la représentation soit sans rapport avec celui de l'action. Ce qui pouvait, en un temps, passer pour une règle de perfection, a cédé devant une autre, celle de la continuité.

Mais le cinéma a appris d'autres manières de jouer avec le temps, que le théâtre lui a repris. Certes, celui-ci ne peut recourir au procédé de l'accélééré, mais il n'a pas dédaigné celui du ralenti. Dans *800 mètres*, d'André Obey, les comédiens mimaient, dans un stade et dans un seul tour de piste, mais pendant une durée beaucoup plus étalée que les quelque deux minutes de cette épreuve, les « drames » de la course, qu'un micro commentait pour les spectateurs.

Plus habituel au théâtre a été le

DEPUIS sa sortie du Cours Simon, voici quelque trente ans, Pierre Mondy a une carte de visite bien remplie : une centaine de films dont la moitié avec des rôles importants, une quarantaine de pièces de théâtre et quelque vingt-cinq mises en scène théâtrales. Il joue actuellement *Les rustres* au Théâtre de la Michodière et tourne un film sous la direction de Nicole de Buron (avec Annie Girardot). Partagé entre la scène et l'écran, il était bien placé pour nous dire ce que la première doit au second.

« Oui, le théâtre doit beaucoup au cinéma. Nous sommes tous de la génération de l'image et, que ce soit inconscient ou contrôlé, le cinéma nous a amenés à jouer la comédie d'une façon nouvelle. Et c'est très bien. Il a nécessairement introduit dans le jeu de l'acteur un rythme et une respiration plus proches de la vie, une plus grande intériorité et une plus grande exactitude. Quand on est filmé, par exemple, en gros plan, pas question de « trop en faire » ! Le théâtre, si vous voulez, commence où finit la vie, les mots que l'on y dit et la façon de les dire ne sont pas ceux de tous les jours... »

« Mais j'ai pourtant un regret. Aujourd'hui les acteurs ont perdu leur mystère, ils sont devenus, en quelque sorte, des personnages de tous les jours, et on rencontre beaucoup moins d'acteurs que l'on pourrait appeler « verbaux », lyriques, des « monstres sacrés », si vous voulez. En France, tout au moins, car ce n'est pas le cas en Angleterre, en Allemagne ou en Italie. Est-ce que parce que chez nous on croit tout savoir sans effort ? Mais un comédien est comme un athlète, il doit s'entraîner sans cesse et, en scène, se donner au maximum. C'est moins nécessaire au cinéma où on n'a besoin que de moyens restreints. On a tendance à y jouer à l'économie. La conséquence est qu'au théâtre, au lieu de s'appuyer sur le texte, on s'appuie de plus en plus sur le rythme intérieur du personnage. Sans doute, tout ce qui était outré, verbal, a disparu, mais, lorsque la pièce devient vraiment lyrique, beaucoup d'acteurs actuels sont pris de souffle. Ils sont comme asphyxiés devant, par exemple, Montherlant, Giraudoux, Anouilh, ou même Françoise Dorin dont le dialogue est très « charnu »... »

« Mais je pense que cela ne durera pas. Je suis persuadé que le jeune public du théâtre a et aura besoin de plus en plus de retrouver ce lyrisme. Voyez le succès grandissant de l'Opéra, voyez aussi celui de ces chanteurs qui « se défoncent » comme on dit, en scène. Certains des grands comédiens de jadis, les Raimu, les Pierre Brasseur, les Jules Berry, ne seraient certainement pas démodés aujourd'hui. D'ailleurs, même si on trouve peut-être moins de tragédiens (parce que c'est plus difficile de jouer Oreste avec la grandeur et la poésie voulues que sur le ton de la conversation), il nous en reste tout de même... Et tant mieux, parce que le théâtre a besoin d'eux pour rester le vrai théâtre... pour être autre chose que le cinéma. »

recours au procédé bien connu du « flash-back » dont le cinéma a usé et abusé, encore qu'il ne l'ait pas inventé, puisque l'une de ses plus anciennes apparitions est sans doute à trouver dans l'*Odyssée* avec l'arrivée d'Ulysse sur le rivage des Phéaciens et les récits de ses aventures passées qu'il fait au roi Alcinoos. Un exemple assez caractéristique de ce retour en arrière est donné par *Les nuits de la colère* d'Armand Salacrou, où l'histoire commence par la fin, la fusillade entre résistants et miliciens : les morts se relèvent et se demandent comment ils en sont arrivés là, et revivent devant nous leur proche passé.

Mais Salacrou a fait mieux encore avec *L'inconnue d'Arras*. Toute l'action de la pièce se déroule entre le moment où le héros se tire une balle de revolver et celui où il meurt. Toute une série d'images et de scènes-souvenirs défilent alors devant lui et devant nous, qui seront ses dernières et inutiles interrogations sur le sens de sa vie, incohérente et manquée.

Peut-être faut-il aller plus loin encore que le recours à des procédés et à des techniques pour mesu-

rer l'emprise que le cinéma a fait peser sur le théâtre. C'est Jean Cocteau lui-même, expert en ces deux arts, qui nous y invite. Dans sa préface à *L'aigle à deux têtes*, il écrit : « Depuis quelque temps, je cherchais les causes d'une certaine dégénérescence du drame, d'une chute du théâtre actif en faveur d'un théâtre de paroles et de mise en scène. Je les mets au compte du cinématographe qui, d'une part oblige le théâtre à voir les héros interprétés par des artistes jeunes, d'autre part habitue ces jeunes artistes à parler bas et à remuer le moins possible. »

Ainsi s'explique, selon Cocteau, la ruine des conventions théâtrales et la disparition des « monstres sacrés », « qui, de leurs tics, de leurs timbres, de leurs masques de vieux faunes, de leurs poitrines puissantes, de leur propre légende, formaient le relief indispensable du recul des planches et aux lumières d'une rampe qui mange presque tout ». Il en conclut d'ailleurs qu'il faut que les comédiens retrouvent, sans hésiter, cette démesure « démodée » et par un grossissement extrême des lignes de la comédie rejoignent « sans ridicule

les grimaces sublimes dont nous prive l'écran ».

Contre le cinéma qui l'a dénaturé donc, il faut que le théâtre retrouve sa théâtralité, son identité, même si c'est pour s'échapper de la fidélité étroite avec la réalité. Ce serait, en tout cas, la preuve à contrario que l'histoire du théâtre contemporain et, en particulier, celle de sa représentation, ne peuvent être dissociées de celle du cinéma. Belle étude sans doute pour un comparatiste, et bien dans l'esprit de l'interdisciplinarité tant vantée de nos jours.

Expliquerait-elle ce déclin du théâtre que Gaëtan Picon attribue, entre autres raisons, à l'apparition du cinéma, qui « possède aujourd'hui [...] ce pouvoir immédiat sur le public que le théâtre a perdu » (1) ? Selon lui, en effet, « le cinéma a discrédité toutes les mythologies du passé » et « a contribué puissamment à nous donner le sens et le goût du présent ». Il a ainsi donné une dimension mythique à l'acteur et non plus au sujet et au personnage. Est-ce à dire que dans notre « époque trop réaliste pour se donner à l'imaginaire et trop ouverte, trop multiple, trop « indifférente » pour se refermer autour de quelques légendes privilégiées, la seule issue était cette mythisation de l'acteur » ? Donc la disparition prochaine du théâtre au profit du cinéma ?

Mais cela impliquerait que le théâtre ne peut vivre que d'Œdipe, d'Hamlet ou de Phèdre... Un certain théâtre peut-être, qui fut grand dans le passé et reste toujours vivant d'ailleurs. Mais n'y a-t-il pas cependant à créer et à développer un autre théâtre qui serait, lui aussi, mais par des voies différentes que le cinéma, un art pour aujourd'hui, un théâtre qui ne rougirait pas de ce que le cinéma peut lui apporter de sang neuf et de sens nouveau ? Beaucoup des renouvellements qu'il lui doit déjà en sont le garant.

Pierre-Bernard Marquet

(1) *Panorama de la nouvelle littérature française*, NRF, édition de 1949 ; la réédition récente, de 1976, n'a pas repris cette analyse.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poignant, conseiller d'Etat; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermell.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adelis.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

Informations : Michaëla Bobasch, Antoine de Caunes, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Marlet, Jerry Poczta — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetièrre, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schachtel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association editrice

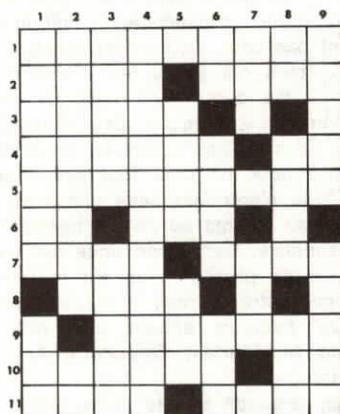
bureau : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Claire J. Richet, Yvette Servin, Bernard Veck.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 282



Horizontalement. 1 - Courrier dépouillé à l'époque où la poste faisait diligence. 2 - Sac à dos dans la cavalerie auxiliaire - Elle caractérise des personnages sans gêne. 3 - Transforme l'œuvre en ouvrage. 4 - De nos jours, on ne parle plus guère que de sa queue - Conjonction. 5 - Point de concentration symétrique de nombreuses étoiles U.S.A. 6 - Abusé ou amusé - Suédois au cœur d'allumette. 7 - Autorité déchue par la Révolution - Le reflet d'un Soleil. 8 - Travaille à la filature. 9 - Individu sans cœur. 10 - Fait prendre une suee lorsqu'elle est chaude - Négation. 11 - Agit en bon Français - Grisons.

Verticalement. 1 - Planche de salut à laquelle se raccrochent des personnes au bord du gouffre - Bistrot au cœur du cabaret. 2 - Qui constitue un magistral coup de fusil pour un dur à la détente - Note. 3 - Suivant - Des gens peu honorables fréquentent sa cour. 4 - Dame qui vous oblige à annoncer la couleur. 5 - Boudodrome hollandais - Séduit. 6 - Note - Il baptisa sa propre mer - Il est toujours encordé pour effectuer une ascension. 7 - Avec ou sans ciel, c'est le domaine du créateur - Œil de links. 8 - Partie craquante d'une « allumette » - Point central d'un pays de maquisards - Ne sort qu'avec des manchettes. 9 - Distincte - Voitures de course bien rodées.

solution du problème 281

Horizontalement. 1 - Gantières. 2 - Ali - Ote. 3 - Locataire. 4 - Let - Ruses. 5 - Isatis. 6 - Tocsins. 7 - Animai - Tu. 8 - Cao - Ver. 9 - Ennuis - Si. 10 - Et - Noue. 11 - Silène - Os.

Verticalement. 1 - Gallinacées. 2 - Aloès - Nanti. 3 - Nictation. 4 - Tom - Une. 5 - Intrication. 6 - Aussi - Sue. 7 - Rois. 8 - Etreintes. 9 - Sees - Surins.

bridge

par Pierre Tessereau

à la table

Tout d'abord bien voir; ensuite bien conclure. — Après les enchères Sud : 1 ♠ — Nord : 3 ♠ — Sud : 4 ♠, Ouest entame la ♦ D — Après avoir pris au

♠	10973		
♥	D73		
♦	R3		
♣	RDV3	♠	84
♠	A2	♥	A94
♥	RV82	♦	98764
♦	DV102	♣	RDV65
♣	1072	♥	1065
		♦	A5
		♣	A65

mort, Sud joue atout. Ouest reprend de la main et se demande si la chute est possible. Il ne semble vraiment pas que le ♣ A soit nécessaire en Est pour cela, le seul ♥ R restant alors à faire. En revanche le ♥ A en Est est plus prometteur. S'il est accompagné du 10, certainement, et s'il ne l'a pas... Oui, il suffit qu'il ait le 9 et le choix entre la continuation du ♥ 2, du ♥ R puis du ♥ 2, ou du ♥ V est clair : Ouest doit repartir du ♥ V forçant la Dame et l'As. La fourchette R 8 prendra le 10.

Remarque. — Ouest a eu de la chance en ne perdant pas « un temps » à l'entame. Pour trouver le retour ♥, il fallait qu'il voie le mort.

avez-vous bien joué ?

Nous avons vu que, dans la donne suivante, Sud peut gagner le chelem à SA, à cartes vues, lorsque le joueur Ouest se trouve squeezé à la huitième levée entre sa ♦ D quatrième et son ♥ R second. Or, à la table, il existe une ligne de jeu qui permet à Sud de gagner où que soit la ♦ D, où que soit le ♥ R et que les ♦ soient partagés ou non, en spéculant sur le fait que Sud a 11 levées sûres et qu'il ne doit donc en trouver qu'une, techniquement.

♠	ADV6		
♥	943		
♦	R743		
♣	AD	♠	7432
♠	109	♥	V76
♥	R1052	♦	102
♦	D985	♣	7542
♣	983	♠	R85
		♥	AD8
		♦	AV6
		♣	RV106

Après l'entame ♠ (ou ♣ d'ailleurs), Sud joue quatre fois ♣ en épousant la couleur, puis quatre fois ♠ en faisant de même. Il ne reste plus que des cartes rouges et Sud part du ♥ 9 du mort pour mettre Ouest en main et l'obliger à revenir soit vers ♥ AD si Est n'a pas forcé sur le 9, soit vers ♥ A8 si Est a forcé, soit ♦ x vers AV.

C'est d'une rare simplicité et réalisable à cause de la hauteur des ♥ de Nord et de Sud. Profitons-en pour noter la force des cartes qui n'ont pas l'honneur d'être baptisées honneurs.

problème-concours 78

♠ R10		
♥ DV876		
♦ DV9		
♠ 8	♠ DV97	
♥ AR5	♥ 10942	
♦ 876	♠ A65432	♦ 10
♣ V96543	♥ 3	♣ AD109
	♦ AR5432	
	♣ —	

Sud joue 5 ♦ et reçoit l'entame du ♥ A suivie du 8 d'atout. Combien y a-t-il de manières de gagner ce contrat contre les meilleures défenses ?

Envoi des solutions à Pierre Tessereau
6, rue Chevalier-de-la-Barre, 75018 Paris
Date limite : 15 avril 1978

solution du problème 74

♠ A62		
♥ R962		
♦ RD2		
♠ 104	♠ A62	♠ 8
♥ A10854	♥ V7	♥ V7
♦ 864	♠ RDV9753	♠ AV109753
♣ 984	♥ D3	♣ DV10
	♦ —	
	♣ R753	

Sud joue 6 ♠ et reçoit l'entame ♦. Quel sera le résultat contre la meilleure défense ?

Réponse. — 6 ♠ faits

Justifications — Sud a deux façons de forcer le gain. L'une qui découle du réflexe normal à la table de placer la ♦ D sur l'entame, l'autre de placer le ♦ 2.

Dans le premier cas, Est pense à tort

faire chuter Sud en ne prenant pas à ♦. A tort, comme nous le montrons plus loin, Sud pouvant terminer par un double squeeze.

Dans la seconde, moins visible à cause de l'automatisme de mettre la ♦ D sur l'entame, le gain est obtenu beaucoup plus facilement par un simple jeu de défausse. Mais venons-en au détail des trois timings possibles.

• **Première manière.** Supposons que, Sud ayant monté du mort, Est mette son As. Sud coupe et joue ♥ 3. Ouest ne peut pas prendre de l'As sans donner deux défesses ultérieures sur les deux Rois rouges et, s'il ne prend pas, la ♥ D disparaît sur le ♦ R, Sud ne perdant qu'un ♣.

• **Deuxième manière.** Comme ci-dessus, Sud place la ♦ D sur l'entame mais Est laisse passer en jugeant que, si Sud défesse un ♥, il perdra la ♥ D et un ♣, ce qui est vrai et que, si Sud défesse un ♣, il lui en restera un à perdre en plus du ♥ A, ce qui est faux. En effet, aux deuxième et troisième levées, Sud épuise les atouts adverses et joue ♥, du 3 ou de la Dame, ce qui revient au même, Ouest ne prenant que lorsque Sud joue la Dame.

♠ —		
♥ R9		
♦ 2		
♠ —	♠ V	
♥ 108	♦ A	
♦ R	♠ V	♦ DV
♣ 98	♥ 3	
	♦ —	
	♣ R7	

qui est squeezé à son tour, mais à ♦ et ♣, sur le retour ♥.

2^e retour de Sud : ♥ (ou ♦ sur lequel le mort jouerait le 2). La suite est pour ainsi dire identique à la précédente, à la différence que la rentrée au mort finale aura lieu avec le ♣ A au lieu du ♥ R et que ce n'est pas le ♥ R qui squeezera Est mais le dernier atout de Sud à ♦ et ♣.

• **Troisième manière** — Ayant conservé ♦ Roi et Dame au mort, Sud coupe l'entame, joue le ♥ 3 que Ouest est obligé de laisser passer, tire ♠ R et ♠ A, force le ♦ A et coupe, rentre au mort, défesse son dernier ♥ sur l'honneur restant à ♦ et ne donne qu'un ♣. C'était vraiment le plus simple.

ligue française
de l'enseignement
et de l'éducation
permanente

service national
vacances

7, boulevard Saint-Denis
75141 Paris Cedex 03



ETE 78

enfants - adolescents

SEJOURS EN FRANCE
SEJOURS LINGUISTIQUES

angleterre
irlande
usa
espagne
urss
allemagne

jeunes - adultes
familles

SEJOURS - CIRCUITS
CROISIERES
MAISONS FAMILIALES

plus de 1 000 possibilités
de vacances

BROCHURE GRATUITE à

faire parvenir à :

M

Adresse

été

séjours linguistiques

ed 3.78

échanges et recherches

location (offres)

- Plage Midi loue caravanes et bungalows. Bolset, village vacances, 34410 Sérignan.
- Pornichet-La Baule, partie de villa 2-7 pers., cft, jard., 300 m mer, prox. comm., juin à sept. Ecr. Gaudru, 5, bd Pasteur, 85100 Les Sables-d'Olonne.
- 12-Alt. 800, mais. camp., séj. av. chem., tt cft, jard., 5-6 pers., prox. lac, juin : 900, juil.-août : 1 600 F. Leclerc, r. P.-Bert, 60-Gouvieux. Tél. 457-34-73.
- 11-Port-la-Nouvelle, plage, appt tt cft, 4-5 pers., juin, juil., août, sept. Teulier, éc. mixte, 38630 Les Avenières.
- Chamonix, juil.-août, appt tt cft 3 pers. Pallud, Maison Tourisme, 74400 Chamonix.

● Corse St-Florent, été, studio neuf, bd mer, équipé 3 pers. Tél. (78) 34-51-62 après 18 heures. Ecr. P.A. n° 481.

- 34-Juin, juil., août, sept. carav. équipée ent. 5 pl. + auv. ds camp. ** Vias 20 m mer. Simarro, 34800 Ceyras. T. 96-42-62.
- 85-Jard. s/mer, villa F3 tt cft, tranq. + pins, 500 m mer, du 1^{er} au 31-7. Tél. (41) 80-42-15 apr. 20 h.
- Alpes-Hte-Provence, stud. 4 pers. pl-pied, calme, tt cft, pl. Sud, vue imprenable, ski. Juin, août, sept. Tél. 16 (90) 58-20-43.
- 25-Jougne, front. Suisse, alt. 1 020, meublé tt cft, 2 ch., cuis., bns, cour, jard., calme, forêts, nomb. excur. été, ski hiv., tte sais. Ecr. Poiblan, inst. ret., 25370 Jougne. (Préciser nbre pers.)
- Golfe Juan, villa cft, gar., 5 pers., calme, jard. vue mer, juin 2 000, sept 2 000, juil. 4 700 F. Ecr. P.A. n° 482.
- Biarritz, villa 2 p., cuis., s. eau, jard. juil., août ms ou quinz. Ecr. P.A. n° 483.
- Ski Les Ménuires 72, studio 4 p., tt cft, pd pistes, vac. Pâq. 900/sem., été 700/quinz. M. Maurice, les Côtes, 38360 Sassenage. Tél. (76) 26-51-51.
- Luë Landes, vac. Pâques campagne, Océan 30 km, meub. cft. Ulrich R., 40270 Grenade.
- Corrèze, au Jassonneix à 1 km de Meymac, alt. 700 m, villa meublée comp. cuis., s. séjour, 3 chbres, 3 lits 2 pers., eau ch. et fde, w.-c., garage, pêche, chasse, plans d'eau, juillet, août 1 000 F, juin, sept. 800 F. Ecr. Faugeton, 8, r. Civadière, 19200 Ussel. Tél. (55) 72-25-57.

location (demandes)

- Ch. stud. 2 pers. ds Landes prox. Océan pr août. Ecr. Gérard, 2 bis, r. St-Bernard, 84000 Avignon.

avec le CLUB ANGLAIS

Séjours d'études et séjours libres en ANGLETERRE, ECOSSE, IRLANDE, Espagne, Allemagne, Autriche, Italie (hôtels, pensions, familles, universités) pour adolescents et pour adultes Programmes sportifs et programmes touristiques tous horizons TARIF SPECIAL JEUNES

28, rue des Fossés St Bernard Paris 5^e
tél. : 033.01.72 lic. A 483

CONDITIONS D'INSERTION

- 19,60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

- Couple ens. 2 enf. ch. appt ou villa cft, bd Médit. prox. plage, du 16-7 au 20-8. Ecr. Ppal CES Romain-Rolland, 76 - Le Havre.

échanges

- Ech. quinz. août appt Montparnasse contre bd lac ou bassin Landes. T. 320-29-98.
- Vacances en Angleterre. Echanger logements. Ecr. Euro Vacation Exchange, New Barn House, Toft rd, Kingston, Cambs, G.-B.
- Vacances familiales grat. dans 50 pays. INTERVAC, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

ventes

- Partic. vd appt meub. 4 pces à Laredo Espagne. Ecr. L. Dubois, 8, r. de la Vouivre, 25200 Montbéliard.
- Maison paysanne datant de la Révolution et restée intacte avec grande cheminée, poutres, dalles de pierre. Bon état. Px : 70 000 F. Cab. Giraudeau, 18160 Lignièrès.

hôtels - pensions

- Lullin, Hôtel de la Poste, tél. 10, ski, repos, confort, prix 62,70 F.

NOUS EDITONS

VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

PENSION GAI SOLEIL

Hirmentaz-Bellevaux (74470), Tél. 52
Chambres avec bains, w.-c., calme, 1 km des pistes. Pension complète adultes : 60 F TTC, enfants 42 F TTC (mars et Pâques).

- En montagne, la Balme de Rencurel, 38680 Vercors, 10 km de Lans, prox. télé-ski, calme, repos, site pittoresque, HOTEL DE LA BOURNE, cft, cuis. soignée. Vac. d'hiver 55 à 65 F, inter-sais. 50 F net + boisson. Arrangement famille. Tél. 14.

- Thonon, maison vac. calme, repos, Ligue ens., pens. fam. seult 16-6/1^{er} sept. Rgts Cholley, la Grangette, Bât. 1, 74200 Thonon.

- 74410 SAINT-JORIOZ - LAC D'ANNEY HOTEL LE SEMNOZ, confit, b. table, gd calme, parc, ouvert 1^{er} avril, prix de 72 à 78 F TTC. Tél. (50) 68-60-28. Px pr groupe.
- Cannes, près centre, hôtel Espéranto, tout confort, parking, TV, tél. (93) 39-13-88. Pension Noël J.A., prix modérés.

BRETAGNE, HOTEL DES ARCADES, 22380 CAST,

1 étoile, 50 mètres grande plage. Pension avec chambre familiale confortable : 24 au 30 juin : 62, 1^{er} au 6-7 : 66, 7 au 31-7 : 69, 1^{er} au 21-8 : 75, 21-8 au 27-8 : 69 F, sept. 66 TTC moins 10 % sur 3^e pension, aménagements neufs, bons menus, devis, photos, envoyés avec plaisir.

centres de vacances

- Dr ch. couple adj. C.V. juil. Dumontell, 11, av. M.-Bastidi, 87200 St-Junien.
- Association recherche DIRECTEURS C.V. Pâques. Dates Paris. Tél. : 500-13-41.

divers

- Séjour linguist. en Angleterre pour élèves de 12 à 20 ans, printemps et été. Ttes informations à l'organisme : Mme Leighon, Mon Rêve, 2, Virginia Road, Whitstable. (Kent) England. Tél. (19) 44-22-72-74-523.

STAGES : dorure sur bois, sculpture orientale, laque de Chine, modelage, statuaire, moulage, peinture, dessin. Ecr. Ecole du Levant, 31540 Saint-Félix-Lauragais.

- Coteaux d'Aix-Provence, rouge, rosé, blanc, dir. prop., bout. 9 F fco domic. par 24 bout. compt. commande Château du Seuil, 13450 Puyricard.

- Directement du producteur au consommateur, CHAMPAGNE 1^{er} CRU - Gaston BOEVER, récoltant à 51160 Louvois (Marne).
- GRANDS VINS ROUGES BOURGOGNE appellation Givry-75

expédiés en cartons de 12 bts 160 F ts frais compris. Joindre chèque à la commande. PARIZE Gérard, Poncey, 71640 GIVRY (petit propriét. récoltant - époux collègue)

- POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, fils et gendre de collègues, 21700 Nuits-Saint-Georges, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**



FRANCE 70 F

ÉTRANGER 90 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____
ADRESSE _____
DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE
76 _____ 80 _____

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____
ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

bon d'abonnement à renvoyer à "l'éducation" 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Vient de paraître :

JACQUES CHAILLEY
LES CHANSONS DE L'ECOLE

Les chants du répertoire commun officiel harmonisés ad libitum pour 2 ou plusieurs voix et instruments faciles (flûtes à bec, petites percussions, etc.)

en 2 cahiers 185 x 270, chaque : 14,60

1^{er} cahier : Cours préparatoire et élémentaire I et II

2^e cahier : Cours élémentaire II et moyen I et II

L'instituteur peu entraîné y trouvera les chansons du répertoire officiel et pourra les apprendre aux enfants dans une version unifiée, sans se préoccuper du revêtement polyphonique.

L'instituteur musicien, l'animateur, y trouvera un arrangement facile et amusant pour accompagner avec les instruments scolaires ou pour chanter à plusieurs voix.

L'enfant, attiré par les dessins à colorier, pourra, même ignorant le solfège, se familiariser avec l'écriture de la musique en suivant le texte des chansons qu'il apprend à chanter ou à jouer.

N'est-ce pas, au degré élémentaire, la meilleure façon de découvrir la musique ?

ALPHONSE LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS
CEDEX 01 - Tél. : 260-62-47, 260-48-61, 260-65-26.

L'ÉOLIENNE 70, Bd St-Germain, PARIS 5^e Tél. 633.83.20 +



le film court, super 8
une aide visuelle
d'avenir

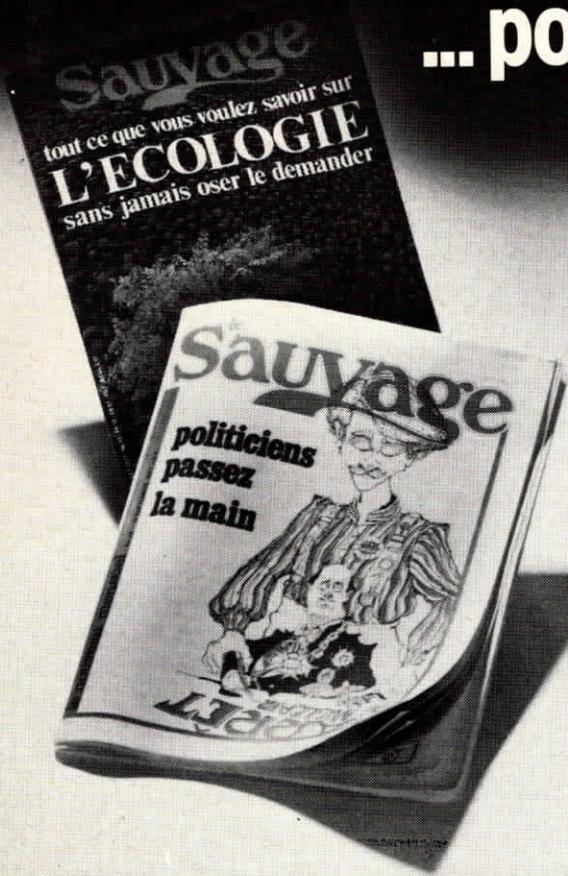
le cinéma au service de tous pour la formation, l'éducation et l'information

- Astronomie
- Histoire
- Mathématiques
- Social
- Physique - Chimie
- Arts
- Technologie
- Sports
- Economie
- Sciences Naturelles
- Géographie
- Sciences Homme



CATALOGUE SUR DEMANDE

L'information écologique aujourd'hui... ... pour mieux vivre demain.



GRATUITEMENT POUR TOUT ABONNEMENT
LE NUMÉRO DU SAUVAGE
"SPÉCIAL LÉGISLATIVES"
(à paraître en février 1978)

Pour être sûr de recevoir régulièrement
les grands dossiers trimestriels du Sauvage et le mensuel écologique,
abonnez-vous aujourd'hui même, en
utilisant le bulletin ci-dessous; il vous
permet de recevoir, en cadeau, le

numéro du **Sauvage "Spécial législatives"** et vous payez, pour votre abonnement complet d'un an (comprenant 8 mensuels et 4 trimestriels),

72 F seulement au lieu de 80 F.

BULLETIN D'ABONNEMENT

à remplir et à envoyer, accompagné de votre
règlement à :

le Sauvage

12, rue du Mail 75002 PARIS

Je désire m'abonner au Sauvage et
recevoir les 4 prochains dossiers trimestriels
et les 8 mensuels pour 72 F
seulement au lieu de 80 F et bénéficier en
cadeau du numéro "Spécial législatives".

Etranger : 1 AN 92 F. Tarif Avion sur demande.

Nom _____

Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal [] [] [] [] [] Ville _____

Ci-joint mon règlement par (cochez la case de votre choix) :
 chèque bancaire mandat-lettre chèque postal 3 volets
exclusivement libellé à l'ordre de S.A. l'OBS.,

OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT

Les 4 prochains trimestriels
et 8 guides à paraître,
au prix spécial
de 72 F au lieu de 80 F.

